

LE DEVOIR

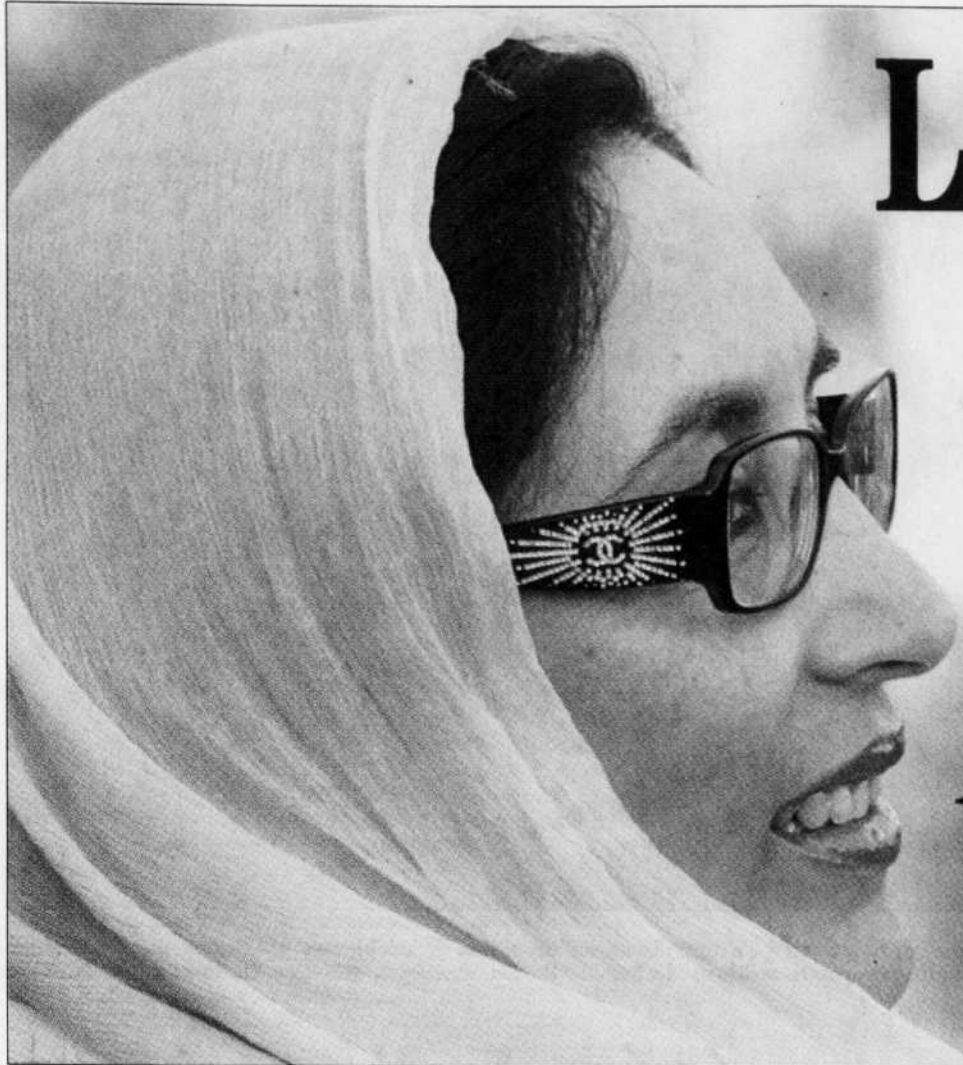
Vol. XCVIII N° 295

LE VENDREDI 28 DÉCEMBRE 2007

88¢ + TAXES = 1\$

Le Pakistan perd un espoir pour la démocratie

L'assassinat de Buttho jette le pays dans l'incertitude



L'ancienne première ministre pakistanaise Benazir Bhutto photographiée peu avant d'être tuée par un kamikaze hier lors d'un rassemblement politique dans la ville de Rawalpindi, près d'Islamabad.

MIAN KHURSHED REUTERS

ALEXANDRE SHIELDS

Elle caressait le rêve de restaurer la démocratie au Pakistan, sous le joug d'une dictature militaire depuis huit ans. Mais hier, l'ancien premier ministre Benazir Bhutto a été tuée dans un attentat qui n'a pas encore été revendiqué. Cet assassinat plonge le Pakistan dans une des crises les plus graves de ses 60 années d'existence, soulevant le spectre de la déstabilisation et d'une annulation des élections législatives prévues dans moins de deux semaines.

Mme Bhutto, qui était âgée de 54 ans, venait de s'adresser à des milliers de partisans du Parti populaire du Pakistan (PPP) dans la ville de Rawalpindi, près d'Islamabad, dans le cadre de la campagne électorale, quand elle a été tuée avec une vingtaine d'autres personnes. Le conseiller à la sécurité de la dirigeante, Rehman Malik, a expliqué qu'un homme avait ouvert le feu sur elle, l'atteignant au cou et à la poitrine, avant de déclencher sa charge. «Nous

avons demandé plusieurs fois au gouvernement de la protéger correctement [...] mais ils ne nous ont pas écoutés», a-t-il déploré.

Grièvement blessée, Mme Bhutto a été évacuée vers un hôpital, où elle est décédée en début de soirée. Plusieurs de ses partisans sur place ont hurlé des «Assassin! Assassin Moucharraf!». Certains ont cassé des vitres tandis que d'autres éclataient en larmes ou se frappaient la poitrine. «Elle est devenue une martyre», a d'ailleurs affirmé le sénateur Babar Awan, son avocat. La mort de cette femme, devenue le symbole du possible retour de la démocratie dans le pays, a d'ailleurs rapidement provoqué une flambée de violence dans plusieurs villes. L'armée et la police ont immédiatement été placées en alerte rouge. Selon ce qu'un journaliste de Karachi a expliqué hier à *Libération*, «la réaction dans la rue est très violente, les gens sont dehors, furieux, ils brûlent des voitures, des bâtiments, il y a des fusillades, c'est le chaos».

VOIR PAGE A 10: BHUTTO



AHMAD MASOOD REUTERS

Le drapeau du Parti populaire du Pakistan flottait près du cercueil de Benazir Bhutto que portaient ses partisans peu après l'assassinat de la chef de file de l'opposition, hier.

■ Une dynastie marquée par la tragédie, page A 4 ■ L'erreur de Bush, page A 4
■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 8 ■ Le drame a fait bondir le huard, page A 7

Piégeage du carbone

Les États-Unis construiront la centrale thermique la plus propre du monde

LOUIS-GILLES FRANCÉUR

Il y a 15 jours, les États-Unis ont franchi un pas majeur vers le stade industriel de la séquestration ou du piégeage de carbone avec le lancement officiel du projet FutureGen.

Peu de médias à travers le continent ont pris la mesure de l'importance de cette étape de ce qui pourrait devenir une des principales solutions aux émissions industrielles de dioxyde de carbone (CO₂) sur toute la planète.

Selon l'analyse des rendements de deux projets-pilotes de séquestration du carbone dans le monde, dont l'une à Weyburn en Saskatchewan, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) affirmait en 2005 que cette technologie pourrait éviter entre 80 et 90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) des 4942 centrales thermiques que comptait alors la planète. Cela correspond globalement à 10 milliards de tonnes de CO₂ sur les 13,6 milliards alors émises par tous les équipements industriels lourds de la planète.

Les États-Unis, qui misent essentiellement sur le développement des technologies propres pour réduire leurs émissions, ont investi un milliard dans le projet FutureGen. Les coûts de ce projet sont partagés avec 12 autres partenaires privés, comme Rio Tinto, Electric Power et Peabody Energy, et d'autres provenant de la Chine, de la Grande-Bretagne et de l'Australie. On notera que tous ces pays utilisent de grandes quantités de charbon pour produire leur énergie. Et pour cause.

VOIR PAGE A 10: CENTRALE

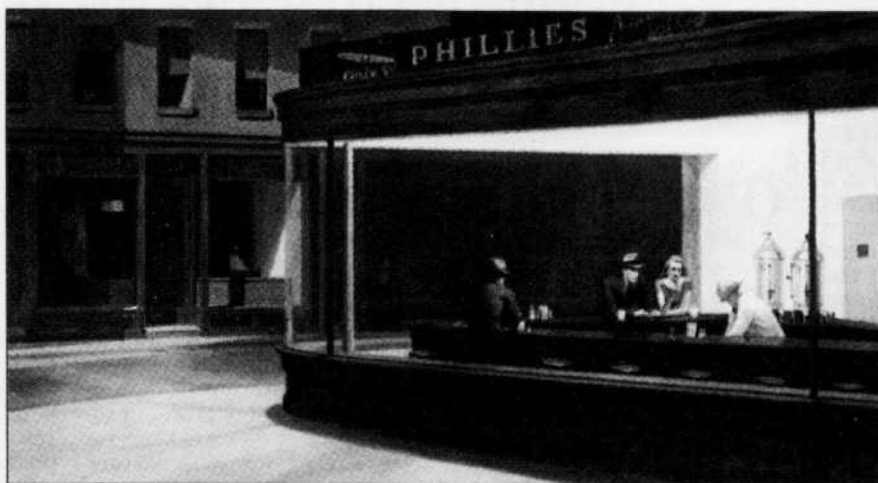
Le climat en 2007: fonte des glaces et catastrophes coûteuses

La fonte record des glaces dans l'Arctique en 2007 constitue l'événement météorologique le plus marquant de l'année au Canada, selon le ministre canadien de l'Environnement. En effet, la «disparition» des glaces dans l'océan Arctique «a été si frappante qu'elle a rapidement été classée comme l'événement météorologique le plus marquant», a indiqué le ministre. La surface de glace qui a fondu correspond en gros à

la taille de la province de l'Ontario ou d'un pays comme l'Afrique du Sud. «Les Canadiens se souviendront peut-être de 2007 comme de l'année où les changements climatiques ont commencé à se faire sérieusement sentir dans leur pays», a d'ailleurs souligné le ministre. Autre conséquence des bouleversements climatiques qui frappent la planète, les catastrophes naturelles ont été plus nombreuses et se sont révé-

lées plus coûteuses en 2007 que l'année précédente, selon le rapport annuel du réassureur allemand Munich Re, une évolution à mettre en partie sur le compte du réchauffement climatique. Le monde a connu 950 catastrophes naturelles en 2007, contre 850 en 2006.

■ À lire en pages A 2 et A 7



AGENCE FRANCE-PRESSE / NATIONAL GALLERY OF ART / ROBERT HASHIMOTO
Nighthawks, un des tableaux les plus célèbres du peintre américain Edward Hopper.

Le peintre de l'essentiel

L'œuvre d'Edward Hopper est l'objet d'une grande rétrospective aux États-Unis

La plus grande rétrospective d'Edward Hopper depuis les années 80 se déroule actuellement à la National Gallery de Washington: près de 100 peintures, aquarelles et gravures ont été réunies pour le quarantième anniversaire de la mort du peintre. En place jusqu'au 21 janvier, cette magistrale exposition s'installera ensuite à Chicago, du 16 février au 11 mai.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — La peinture d'Edward Hopper est ancrée dans l'imaginaire collectif. *Nighthawks*, ce tableau de 1942 qu'il considérait comme «une des meilleures choses [qu'il avait] faites», orne aujourd'hui les calendriers et les fonds d'écrans d'ordinateur après avoir inspiré

les films d'Alfred Hitchcock. Dans le subconscient universel, Hopper, c'est la froideur de la ville américaine et le couple sans dialogue d'un tableau comme *Nighthawks*. C'est aussi la route tracée au cordeau dans un paysage désert, mystérieux, voire hostile, comme dans *Gas*. «Hopper crée des images qu'on ne peut pas s'enlever de la tête», dit au *Devoir* Frank Kelly,

VOIR PAGE A 10: HOPPER

La coalition antitabac s'attaque aux publicités

■ À lire en page A 3

BIODÔME
DU MONTRÉAL
MUSEUM NATURE MONTRÉAL

Caillou et les Innus

Un événement unique pour les tout-petits!

Du 8 décembre au 27 janvier

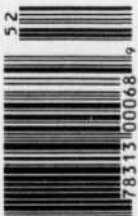
Fermé le 25 décembre et tous les lundis sauf le 31 décembre.

514.868.3000
museumnature.ca

Montréal

INDEX

Annonces.....	A 4	Monde.....	A 5
Avis publics ..	B 6	Mots croisés ..	B 7
Cinéma	B 3	Nature	B 5
Décès	A 4	Resto	B 7
Éditorial	A 8	Sudoku	B 5
Idées	A 9	Télévision	B 2
Météo	B 6	Week-end	B 1



SEXE

BONHEUR POUR LES COUPLES EST UNE VIE SEXUELLE SATISFAISANTE

Un nouveau produit qui aide à augmenter la libido chez l'homme et la femme.

Nous sommes l'unique société qui fournit des preuves que nos produits fonctionnent. Des douzaines d'autres témoignages véridiques avec noms complets sont disponibles sur notre site Web. Extraits :



■ À 81 ans, je suis à nouveau au meilleur de ma forme! Dès la 2^e semaine, ma libido et mes érections se sont améliorées. Ma femme et moi sommes des amoureux enthousiastes et la vie est beaucoup plus plaisante quand on se sent jeune. Je crois fermement aux produits Bell. Il y a 2 ans, je devais subir une chirurgie de la prostate, mais après avoir bu le thé pour la prostate Eze Flow, j'ai annulé la chirurgie et mes problèmes ont cessé. *Jean Yves Richard, 81 ans, Rimouski (Qc)* ■ Résultats incroyables en 1 semaine. Je me sens comme un jeune homme. C'est tout simplement fantastique. J'ai essayé tous les autres produits de virilité sur le marché. *Marcel Gagnon, 48 ans, Laval (Qc)*

Des douzaines d'autres témoignages véridiques avec noms complets sont disponibles sur notre site Web. Le seul produit pour la libido qui fonctionne pour les femmes :

■ Des orgasmes plus rapides et plus forts avec Erosyn. Le produit nous a rendu heureux. Mon mari apprécie que je sois davantage active sexuellement. *Myriam Bolduc, 27 ans, Gatineau (Qc)* ■ Je pensais être trop vieille pour le sexe. Cette petite pilule a rajeuni mon corps et m'a redonné ma libido. Je suis pleine de vitalité. Maintenant, c'est moi qui amorce les ébats. *Francine Lanove, 54 ans, St-Jérôme (Qc)* ■ En 2 semaines, le goût de faire l'amour est revenu et mes orgasmes se sont amplifiés. Je l'ai dit à toutes mes amies et elles voulaient en savoir plus. Aucun effet indésirable. *Hélène Gagné, 60 ans, Québec (Qc)* ■ Après le début de ma ménopause, mon appétit sexuel a été anéanti. Erosyn m'a redonné la libido de ma jeunesse. *Maddie Lorenzo, 41 ans, Laval (Qc)*

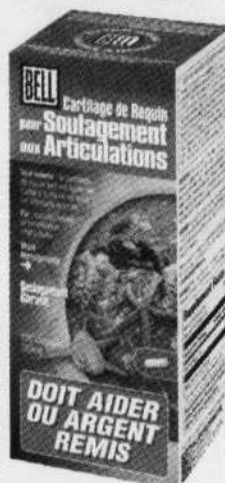
Arthrite

Aucune Douleur après 2 semaines

"C'est exactement ce qui m'est arrivé." Nick A. Jerch, (Président de Bell Lifestyle Products Inc.)

Le **seul** remède naturel sur le marché avec une garantie **DOIT AIDER OU ARGENT REMIS** : le **cartilage de requin BELL** est fabriqué selon un procédé spécial pour conserver les ingrédients actifs naturels et demeurer efficace dans 98 % des cas. Un succès depuis 10 ans avec des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont réduit la douleur ou l'ont éliminée complètement. Aucun effet secondaire. Les utilisateurs écrivent : beaucoup plus efficace que la glucosamine avec ou sans additif. La différence est comme le jour et la nuit. Vous demandez-vous pourquoi les autres médicaments combattant l'arthrite ne sont-ils pas garantis? Parce qu'aucun n'est assez efficace pour être garanti. Consultez notre site Web pour obtenir plusieurs témoignages à ce sujet. En voici quelques extraits : «Merci mon Dieu, la douleur est disparue». «Je peux marcher à nouveau sans canne». «Absolument merveilleux, la douleur est presque entièrement partie». «C'est la première fois en quinze ans que je peux dormir la nuit». «Ma douleur rhumatismale a diminué de 90 % ; même chose pour ma sœur». Dieu merci, vous m'avez sauvé des portes de l'enfer», et encore bien d'autres.

■ Pendant 47 ans, j'ai souffert de douleurs arthritiques. Le Cartilage de Requin Bell m'a complètement soulagé. Je peux maintenant courir et faire de la bicyclette. Les médicaments et la glucosamine sur ordonnance étaient sans effet. *Pierre Bernier, 71 ans, Québec (Qc)* ■ Chirurgie du genou annulée. J'avais de la difficulté à marcher et à monter les escaliers. Après un mois, c'est fantastique : je peux courir et danser. 100 % aucune douleur. *Michel Gravel, Shannon (Qc)* ■ J'ai dépensé des centaines de dollars en glucosamine avec chondroïtine, MSM, acupuncture et autres traitements. 4 semaines de Cartilage de requin Bell et la douleur a disparu. Un produit fantastique. J'en envoie à ma famille restée au pays. *Leoncia T. Falcasantos, 66 ans, Côte-St-Luc (Qc)* ■ J'ai souffert pendant 12 ans et j'ai tout essayé. Je consomme le Cartilage de requin Bell depuis 6 mois et ma vie a complètement changé. Il est malheureux que tant de gens souffrent sans savoir qu'il existe un produit abordable pour les aider. *Peter Kowalski, 67 ans, Deux-Montagnes (Qc)* ■ Je pensais au suicide, car je ne pouvais supporter la douleur. Je ne pouvais plus marcher ni dormir. Ma fille a entendu parler d'un sondage qui affirmait que le Cartilage de requin Bell donnait les meilleurs résultats. Et ça fonctionnait! Je peux marcher et dormir à nouveau! Ce produit m'a sauvé la vie! *Adrienne Gagnon, 79 ans, Contrecoeur (Qc)*



Toujours aussi mince après 5 ans!



Perdez du poids facilement et de la seule manière permanente

Soyez inspirés par les témoignages des gens :

Une perte de poids permanente est seulement possible en changeant ce qui a fait en sorte que vous ayez un surplus de poids. Les Timbres Aminicipus Bell réduisent l'appétit et ainsi, aident les gens qui les utilisent à changer leur habitude de trop manger. Le Timbre arrête également les envies de manger des sucreries et de la malbouffe.

Ce sont ces deux raisons qui font que les gens ont un excédent de poids. Tout le monde sait que changer ses habitudes est l'unique façon honnête et naturelle de perdre du poids de façon permanente. Les pilules et substituts de repas amènent un gain de poids, affirment les experts en nutrition. La plupart des gens suivant une diète ont vu que les régimes «yo-yo» ne font qu'entraîner un gain de poids à long terme.



■ En 2005, j'ai perdu 16 livres et je ne les ai pas reprises depuis! *Nicole Laque, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)* ■ Une Femme médecin J'ai essayé pendant 8 ans, rien n'a marché jusqu'à ce que je découvre les timbres Eze de Bell. *Dra Bonnie Hemauer, PhD, Santa Monica (Californie)* ■ Il y a 5 ans, j'ai perdu 54 livres! Ce timbre est un produit différent. Simple, pas douloureux, les kilos ont fondu lentement. *Roy Gilbert, Napean (Ontario)* ■ J'ai perdu 10 livres il y a 2 ans! Un ami m'en avait parlé, mais j'étais sceptique. *Kay Downey, Jacksonville (Floride)* ■ J'ai perdu 35 livres il y a 3 ans de cela, et je ne les ai plus reprises depuis! J'ai 51 ans et

je me sens bien. Je joue même au basket-ball avec des «gamins» qui ont la moitié de mon âge. *Bill Arthur, Newmarket (Ontario)*

Recherchez plus de produits Bell dans les mêmes magasins : Crème au poivre Bell pour douleur aux articulations #2b ■ Tisane Bell Prostate Eze Flow Soulagement garanti, habituellement en 3 à 5 jours. #4a ■ Tisane Bell pour le contrôle de la vessie pour femmes : soulagement rapide #4b ■ MIGRAID pour maux de tête, soulagement garanti dans 30 minutes #15 ■ Arrête de ronfler #22 ■ Contrôle du cholestérol naturel #14 ■ L'huile de foie de requin empêche des rhumes et les gripes garanti #51

DES PRODUITS VRAIMENT EFFICACES!



Disponible dans les pharmacies Jean Coutu, Pharmaprix et magasins de produits naturels. Les locations sont inscrites sur notre site Internet www.BellLifestyleProducts.com ou bien téléphonez nous au 1-800-333-7995.

DISPONIBLE A ■ MONTREAL : Aliments Santé P. Richer 4331, rue Bélanger E. ; Alimentation Yareh 7700 de Gaspé; Aliments Naturels Jade 505, Ste-Catherine E. ; Ambrosia Produits Naturels 977, rue Ste-Catherine O. ; GNC-Bien Vivre Eaton Center 677, rue Ste-Catherine O. ; 2305, chemin Rockland & 7275, Sherbrooke E. ; A Votre Santé 5126, Sherbrooke O. ; Espace Naturel 6000, bl Henri Bourassa ; Pharmacie Rita Nacache 4289, Bl St. Laurent ; Pharmacie Truong 1500, rue Mc Gill College ; Ervanaria Victoria Inc 4175, rue Ste. Dominique ; Fleur Sauvage 5561, ave. Monkland ; Nature Santé 5006, chemin Queen Mary ; Osmose Pentox 1080, ave Pratt ; Pharma Sante Malak 7500 bl des Galeries d'Anjou ; Panier Santé Place Versaille 7275, rue Sherbrooke E. ; Pharmacie Lackman & Masella 5462, bl Westminster ; Retours aux Sources 8833, rue Hochelaga ; Saffran Pharmacy 6050, rue Sherbrooke Ouest ; Semence d'Etoile 3085, bl de Granby ; Teva Healthfood 5143, bl Décarie ; Vogel 2305, chemin Rockland ■ **LASALLE GNC-Bien Vivre** 7077, bl Newman ; Uniprix Pearson Place Newman ■ **LAVAL GNC-Bien Vivre** 3003 Blvd. Le Carrefour ; Panier Santé le Petit Prince 3151-B, bl Dagenais ; Pharmacie le Comptoir 5208 Val des Brises & 1660 le Corbusier ; Source de la Santé 103A, bl de la Concorde O. ; l'Oasis 1040, bl Labelle ■ **ST-LAURENT** Vogel 3131, bl Langelier E. ; PIERCE Cote Vertu ■ **ST-LEONARD** Nutrifort 7373, bl Langelier E. ; **PIERREFONDS** Simplement Naturel 15744, bl Pierrefonds ■ **POINTE CLAIRE** GNC-Bien Vivre 6801, Trans Canada ; Uniprix 277, bl St-Jean ■ **TERREBONNE** : La Joie de la Terre 701, rue St-Pierre

LES ACTUALITÉS



MARGARETE PAULS / HO WEGENER INSTITUT AFP

Les bateaux comme le Polarstern (Allemagne) éprouveront à l'avenir de moins en moins de problèmes à naviguer dans l'Arctique. En septembre, les glaces ne recouvraient plus que quatre millions de km² de l'océan Arctique, soit une diminution de 23 % par rapport au précédent record.

L'événement météo de l'année: la fonte de la banquise arctique

La fonte record des glaces dans l'Arctique en 2007 constitue l'événement météorologique le plus marquant de l'année au Canada, a annoncé hier le ministre canadien de l'Environnement.

Chaque année depuis 12 ans, le ministère publie un palmarès des dix phénomènes climatiques ou météorologiques les plus marquants au Canada.

En 2007, la «disparition» des glaces dans l'océan Arctique «a été si frappante qu'elle a rapidement été classée comme l'événement météorologique le plus marquant», a indiqué le ministère dans un communiqué.

En septembre, les glaces ne recouvraient plus que quatre millions de km² de l'océan Arctique, soit une diminution de 23 % par rapport au précédent record de 5,3 millions km² qui avait été enregistré en 2005, selon le ministère.

La surface de glace qui a fondu correspond en gros à la taille de la province de l'Ontario ou d'un pays comme l'Afrique du Sud.

«Les Canadiens se souviendront peut-être de 2007 comme de l'année où les changements climatiques ont commencé à se faire sé-

rieusement sentir dans leur pays», a souligné le ministre.

Fait exceptionnel, la navigation a été possible pendant près de cinq semaines en août et septembre dans le passage du Nord-Ouest, route maritime de l'archipel arctique qui permet de passer de l'Atlantique au Pacifique.

Sur les 2300 kilomètres de ce passage, il n'y avait en effet «qu'une vingtaine de kilomètres de glace, au lieu des 400 kilomètres observés habituellement», ce qui a permis à près de 100 navires d'emprunter ces eaux, selon le ministère.

«La fonte sans précédent des glaces de l'Arctique» est le résultat direct de «plusieurs années de vents arctiques» dominants, qui ont favorisé le déplacement d'anciennes étendues de glace vers l'Atlantique. Y ont également contribué le «réchauffement annuel cumulatif persistant» observé dans le Nord et la «transformation radicale» du manteau blanc, qui a fait place à «de sombres eaux marines absorbant la chaleur».

Le ministère note que les deux derniers hivers dans le Grand Nord canadien ont été les «plus chauds jamais observés» et que la région n'a pas connu d'hiver «froid» depuis près de 15 ans.

La réduction de la surface des glaces observée cette année est comparable à celle que certains climatologues entrevoyaient seulement dans une trentaine d'années, ce qui, poursuit le ministère, accroît la possibilité que la glace «fonde encore davantage l'été prochain».

Selon le ministère, il ne fait pas de doute que l'océan Arctique est appelé à ne plus avoir de glace l'été pendant des périodes de plus en plus longues et que le principal facteur en cause est le réchauffement planétaire issu de l'activité humaine.

«Cette étendue de glace a une énorme influence sur le climat planétaire et sa diminution soudaine pourrait avoir des effets durables sur les conditions météorologiques, et ce, bien au-delà des limites de l'Arctique», conclut-il.

Gaspésie

Parmi les autres éléments marquants de la météo, notons la menace persistante d'inondations en Colombie-Britannique, les conditions météorologiques préhivernales chaotiques d'un océan à l'autre, l'été tropical dans les Prairies, alors que le sud de l'Ontario a connu un été sec. On signale également le bas niveau de l'eau dans les Grands Lacs et la première tornade de catégorie F5 au Canada.

À l'échelle du Québec, la Gaspésie a été malmenée par les éléments alors que, le 20 janvier, un intense système dépressionnaire remontait la côte Est, déversant jusqu'à 90 cm de neige, tandis que des pluies diluviennes se sont abattues à quelques reprises au cours de l'été, faisant de lourds dégâts.

Enfin, au Canada atlantique, l'hiver 2007 a retenu l'attention alors que la ville de Saint John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, a reçu deux mètres de neige en janvier et février.

D'après l'Agence France-Presse et la Presse canadienne

La commissaire à la protection de la vie privée aura encore beaucoup de travail en 2008

Ottawa — La commissaire à la protection de la vie privée du Canada s'inquiète de voir que les menaces à la vie privée des Canadiens s'intensifient en 2008 à moins que les organisations ne se décident à faire plus pour protéger les renseignements personnels.

Jennifer Stoddart indique que les risques accrus en matière de sécurité nationale, l'appétit de plus en plus dévorant des entreprises pour les renseignements personnels et les

progrès technologiques constituent des menaces potentielles et croissantes au droit à la vie privée.

C'est ainsi qu'elle formule ses 10 principales résolutions pour l'année 2008 à l'intention des entreprises, des particuliers et du gouvernement. Parmi celles-ci, on retrouve l'intensification de la protection des renseignements personnels grâce à de solides mesures de sécurité, le recours au chiffrement pour protéger les renseignements personnels

contenus dans les dispositifs mobiles comme les ordinateurs portatifs, et l'utilisation d'équipement de traitement des cartes de crédit n'affichant pas en tout ou en partie le numéro de carte sur le reçu.

Pour les individus, elle suggère d'y penser à deux fois avant d'afficher des renseignements personnels dans les sites de réseautage, et de poser des questions lorsqu'on sollicite des renseignements personnels.

Et pour le gouvernement fédéral, Mme Stoddart invite Ottawa à aller de l'avant avec les réformes prévues à la loi canadienne sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et à mettre en place des lois contre les pourriels.

À ce chapitre, le Canada demeure le seul pays membre du G8 qui n'a pas de lois contre les pourriels.

La Presse canadienne

EN BREF

Le Manitoba prend le virage vert

Winnipeg — Après le Québec, le Manitoba adoptera bientôt des normes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) des nouveaux véhicules similaires à celles de la Californie, a annoncé hier le premier ministre Gary Doer. Le Québec est devenu plus tôt ce mois-ci la première province canadienne à s'engager à établir des normes similaires à celles de la Californie. Les constructeurs automobiles devront s'assurer que les émissions moyennes des nouveaux véhicules, de 2010 à 2016, ne dépassent pas les normes du gouvernement. Le gouvernement fédéral a promis d'imposer des règles plus strictes sur l'efficacité énergétique des nouveaux véhicules à partir de 2011. — *La Presse canadienne*

SOLDES

AUTOMNE-HIVER 2007-2008

30% à 60%



Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442



LE DEVOIR



SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Lundi, 24 décembre : 7h30 à 16h30***
Mardi, 25 décembre : FERMÉ
Mercredi, 26 décembre : FERMÉ
Jeudi, 27 décembre : 7h30 à 16h30

***Pour être effectives le 27 décembre, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 24 décembre avant 10h.

ACTUALITÉS

Québec est appelé à renforcer la réglementation sur la publicité du tabac

La Coalition pour le contrôle du tabac dénonce le manque de clarté de la loi

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Outrée des récentes publicités de la compagnie JTI Macdonald vantant ses cigarettes aromatisées ou dégagant moins d'odeur, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac presse Philippe Couillard, ministre de la Santé, de renforcer la réglementation sur la publicité des produits du tabac.

Si les publicités sur les cigarettes sont permises dans les journaux et les magazines, elles ne peuvent viser des mineurs, faire appel à des témoignages, mettre en scène des personnages ou véhiculer des affirmations fausses ou trompeuses. Ces balises sont toutefois jugées largement déficientes par le lobby antitabac.

«L'industrie du tabac applique et interprète les principes à sa manière. Ce n'est pas suffisamment clair, puisque l'industrie du tabac achète des pleines pages de publicité couleur dans les journaux gratuits», déplore le porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Louis Gauvin.

La Coalition estime que le règlement sur la publicité devrait notamment interdire toute référence à la saveur des cigarettes, à des caractéristiques liées au bien-être ou à la santé, et à l'amélioration du produit. L'organisme presse par ailleurs le ministre d'exiger la présence de mises en garde correspondant à la moitié de l'espace publicitaire. Outre ces avertissements qui comporteraient des images-chocs, les publicités sur les cigarettes devraient par ailleurs se résumer à du texte noir sur fond blanc, sans graphisme.

«C'est important d'agir rapidement pour dire à l'industrie "vous ne pouvez aller au-delà de ça". Cela doit être clair et simple. Sinon, on va se retrouver inondés de publicités de tabac dans les magazines», ajoute M. Gauvin, qui craint que les deux autres grands cigarettiers emboîtent le pas à JTI Macdonald.

Plus tôt ce mois-ci, le manufacturier canadien de cigarettes a fait publier à pleine page dans des journaux culturels gratuits trois publicités vantant les mérites d'une nouvelle cigarette «avec la technologie unique d'odeur réduite» ainsi que de ses cigarettes aromatisées au whisky et à la liqueur d'orange. La coalition antitabac

redoute ces nouveaux produits, particulièrement populaires chez les jeunes.

L'industrie du tabac avait cessé d'acheter des publicités dans les journaux au cours de la dernière décennie, en attendant que sa contestation des lois balisant la publicité soit entendue en cour. Les cigarettiers arguaient que les balises étaient telles qu'elles empêchaient dans les faits la publicité dans les médias écrits, ce que la Cour suprême avait jugé illégal en 1995. L'industrie du tabac a été déboutée en Cour suprême en juin dernier, le tribunal ayant jugé que l'objectif de restreindre la publicité sur le tabac «est d'une très grande importance».

Pour l'heure, seule la compagnie JTI Macdonald a repris le placement publicitaire. Chez Rothmans et Benson and Hedges, on affirmait hier ne pas être «à l'aise» avec le type de publicité de la concurrence, qui ne serait pas conforme à l'esprit de la loi.

Un règlement aux printemps

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, on souligne que deux nouveaux règlements sont précisément en cours d'élaboration afin de définir la nature des mises en garde de santé devant apparaître sur les publicités imprimées ainsi que la présentation et le contenu de la publicité. «Probablement que, pour le printemps, on devrait avoir quelque chose qui va mieux encadrer la publicité», indique Hélène Gingras, porte-parole du ministère.

Elle précise par ailleurs que l'ensemble de la loi sur le tabac fera l'objet d'une révision en 2010, ce qui pourrait ouvrir la porte à d'autres modifications.

Si elle demande à court terme un resserrement de la réglementation, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac estime cependant que le gouvernement devrait un jour carrément interdire toute publicité sur le tabac.

Une telle loi avait été invalidée par la Cour suprême en 1995. «La Cour suprême nous semblerait aujourd'hui, compte tenu du comportement de l'industrie, beaucoup plus encline à accepter d'entendre une proposition pour une interdiction totale. On pense qu'il faut en venir là, parce que l'industrie va toujours trouver le moyen de se faufiler entre les craques du plancher», croit M. Gauvin.

Le Devoir



La présidente de la CSN a qualifié de «charnière» l'année qui se termine.

L'année des combats juridiques pour la CSN

La décision de la Cour suprême sur le droit d'association et de négociation encourage Claudette Carbonneau

FRANÇOIS DESJARDINS

Le monde des relations de travail tourne la page sur une année à saveur souvent juridique et la tendance se poursuivra au cours des mois qui viennent, selon les perspectives mises en avant hier par la CSN lors de la mise à jour annuelle de la centrale syndicale.

Qualifiant de «charnière» l'année 2007, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a salué la décision annoncée en juin par la Cour suprême, qui reconnaît un lien entre le droit d'association et la négociation. C'est avec cette décision que la CSN entame 2008, convaincue de pouvoir contester avec succès certaines lois du gouvernement Charest qu'elle estime abusives.

La CSN s'en prendra plus spécifiquement aux lois 7 et 8, qui empêchent la syndicalisation d'environ 25 000 personnes dans les garderies familiales et dans les foyers familiaux qui hébergent des aînés en perte d'autonomie et des déficients intellectuels.

«On peut escompter être en mesure de démontrer que ces lois, votées sous le bâillon en 2003, sont parfaitement inconstitutionnelles», a dit Mme Carbonneau en conférence de presse. Ces deux lois sont contestées devant les tribunaux et la présidente a précisé que les plaidoyers devraient prendre fin en janvier.

Dans le même ordre d'idées, Mme Carbonneau a fait référence au fait que le gouvernement a récemment porté en appel une décision de la Cour supérieure du Québec qui invalide la loi 30. Cette loi avait restructuré de force le fonctionnement syndical dans le milieu de la santé et des services sociaux. Il semble toutefois que, tout en portant la décision en appel, Québec

tende la main aux syndicats.

«Avec sa décision de contester la loi 30, le gouvernement a fait savoir aux syndicats qu'il était ouvert à l'idée d'ouvrir une table de discussion, et on y sera», a dit la présidente de la CSN. «On espère qu'il y a derrière cette décision une volonté réelle de s'attaquer au climat de travail, qui est désastreux, et de restaurer un certain nombre de droits.»

Ces trois lois ont fait l'objet d'un avis défavorable à l'endroit du gouvernement Charest par le Bureau international du travail, qui est rattaché à l'Organisation des Nations unies.

La CSN entend aussi poursuivre sa bataille pour la défense d'un système de santé public étant donné la présence insistante d'arguments en faveur d'une répartition de certains aspects du système au secteur privé. La centrale fait front commun avec la FTQ et a lancé

une pétition en ligne qui sera prochainement déposée à l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne la crise manufacturière et les problèmes que connaît l'industrie de la forêt, la CSN a une fois de plus insisté hier sur le fait qu'Ottawa brille toujours par son absence. «Le gouvernement fédéral doit passer de la parole aux gestes», a dit Mme Carbonneau.

La CSN souhaite en outre que les entreprises forestières fassent connaître le plus tôt possible leurs prévisions au chapitre de la main-d'œuvre, de manière à pouvoir prévenir les coups dans ce secteur durement malmené en raison de la vigueur du dollar, de la concurrence, de la baisse de construction aux États-Unis et de la chute de la demande pour certains papiers.

Le Devoir

Des profs d'université de plus en plus âgés

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le corps professoral québécois est de plus en plus âgé et féminin, selon les récentes statistiques publiées par la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ).

Près des tiers des professeurs d'université avaient plus de 55 ans en 2005 et 16 % étaient âgés de plus de 60 ans. En comparaison, ces statistiques étaient respectivement de 26 % et 12 % en 1995. C'est donc dire que les universités québécoises devront remplacer bon nombre de professeurs retraités au cours des prochaines années. C'est à l'Université du Québec à

Montréal et à l'École nationale d'administration publique que le corps professoral est le plus âgé.

La vague de départs à la retraite accélérera le renouvellement du corps professoral, déjà bien entamé au cours des dernières années. Après des années de vaches maigres budgétaires à la fin des années 1990, dans la foulée de l'atteinte du déficit zéro, les universités québécoises ont recommencé ces dernières années à embaucher de nouveaux professeurs. On comptait, en 2005, 9186 professeurs d'université, soit 15 % de plus qu'en 1999, dans le creux de la vague. Le

nombre de professeurs est maintenant revenu à un niveau supérieur à ce qu'il était en 1995 (8920).

La proportion de femmes augmente sans cesse

La croissance a cependant été moins marquée au Québec que dans le reste du Canada, où on a enregistré une hausse de 21 % entre 1998 et 2006, selon les données publiées cet automne par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC).

Au Canada, la vague de départs à la retraite s'annonce également massive. L'AUC estime qu'il faudra remplacer quelque 21 000 professeurs au cours des 10 prochaines années.

Féminisation

Les statistiques québécoises montrent par ailleurs que la féminisation du corps professoral se poursuit à vive allure. De 22 % en 1995, la proportion de professeurs est passée à près de 30 % en 2005. La tendance est là pour rester, puisque la proportion de femmes chez les professeurs de moins de 30 ans est de 41 %.

La progression des femmes est particulièrement marquée en médecine, où elles formaient 28 % du corps professoral en 1995, comparativement à 18 % en 1995. La percée est aussi notable en sciences appliquées: de près de 9 % en 1995, la proportion de femmes y a grimpé à 15 %.

Le Devoir

Ottawa fête ses 150 ans comme capitale fédérale

STEVE RENNIE

Ottawa — Certains historiens racontent que la reine Victoria, afin de choisir la capitale du Canada, aurait lancé un dard sur une carte et qu'ainsi, elle aurait désigné Ottawa complètement par hasard.

Pour quelle autre raison, demandent-ils en riant, Victoria aurait-elle choisi une ville de bûcherons reculée et isolée, située à la jonction de deux rivières et du canal Rideau, comme siège du gouvernement canadien? La réponse: la situation géographique, tout simplement.

«Une des raisons pour lesquelles Ottawa a été choisie, c'est parce qu'elle est éloignée du fleuve Saint-Laurent. Ainsi, si les Américains décidaient d'envahir le pays, la capitale ne serait pas tout juste de l'autre côté de la frontière», rappelle David Flemming, président d'Héritage Ottawa.

Il note toutefois que la décision de la reine n'avait pas été très populaire en 1857 dans les autres villes qui revendiquaient le statut de capitale, comme Toronto, Montréal, Québec ou Kingston.

«Ottawa, à un certain point, était la négligée», ajoute M. Flemming. Elle était toutefois le deuxième choix de tout le monde. Le choix d'Ottawa était un que les autres villes pouvaient accepter.»

Selon le *Ottawa Book of Everything*, le premier gouverneur général du Canada, sir Charles Stanley Monck, semblait aussi détester l'idée. «Ça semble être un acte de folie d'établir la capitale de ce grand pays loin de la civilisation, de l'intelligence et des entreprises commerciales de cette province, dans un endroit qui ne pourra jamais être important et où la classe politique vivra isolée et éloignée de l'action et du public», avait-il écrit.

Peu importe, la décision de la reine a tenu et Ottawa célébrera le 31 décembre avec des feux d'artifice son 150^e anniversaire en tant que capitale du Canada.

Loin de son image actuelle — une ville de fonctionnaires ennuyante —, Ottawa était plutôt en 1857 une ville de bagarreurs, divisés linguistiquement, les riches anglophones vivant dans la haute ville et les ouvriers francophones, dans la basse ville, explique Dave Mullington, de la Société historique d'Ottawa.

En 1849, la tension avait monté entre les deux solitudes, menant à une émeute près du marché By.

Avec le temps, Ottawa est devenue davantage une ville de fonctionnaires et moins une ville de bûcherons. Aujourd'hui, selon un rapport de Statistique Canada paru le mois dernier, près d'un résident d'Ottawa et de Gatineau sur cinq travaille pour le gouvernement fédéral.

La Presse canadienne



La chronique de Christian Rioux fait relâche cette semaine. Elle sera de retour le 4 janvier.

LOTO
QUÉBEC

Résultats des tirages du:
2007-12-26

LOTTO
649

08 10 12 09
14 31 39 compl. (C)

GAGNANTS

LOTS

6/6	0	20 200 369,00 \$
5/6+C	3	135 371,30 \$
5/6	185	1 813,40 \$
4/6	10 421	61,00 \$
3/6	191 204	10,00 \$
2/6+C	141 467	5,00 \$

Chèque
49

08 16 21 14
27 33 44 compl. (C)

GAGNANTS

LOTS

6/6	0	2 000 000,00 \$
5/6+C	1	75 000,00 \$
5/6	24	750,00 \$
4/6	904	75,00 \$
3/6	15 390	10,00 \$
2/6+C	11 175	5,00 \$

Ventes totales : 840 047,00 \$

Extra

0235290 *
500 000

*décomposable dans les deux sens

Ventes totales : 20 600 484 \$

Prochain gros lot (approx.) : 28 000 000 \$

Triples

NOUVELLE LOTERIE SUR TERMINAL À 1\$.

3 FAÇONS DE GAGNER CHAQUE JOUR!

En cas de désaccord entre cette liste et la liste officielle du Loto Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS M.Ps.

Membre O.P.Q., R.C.P.O.S.S. et A.M.F.Q.

Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples
20 ans d'expérience

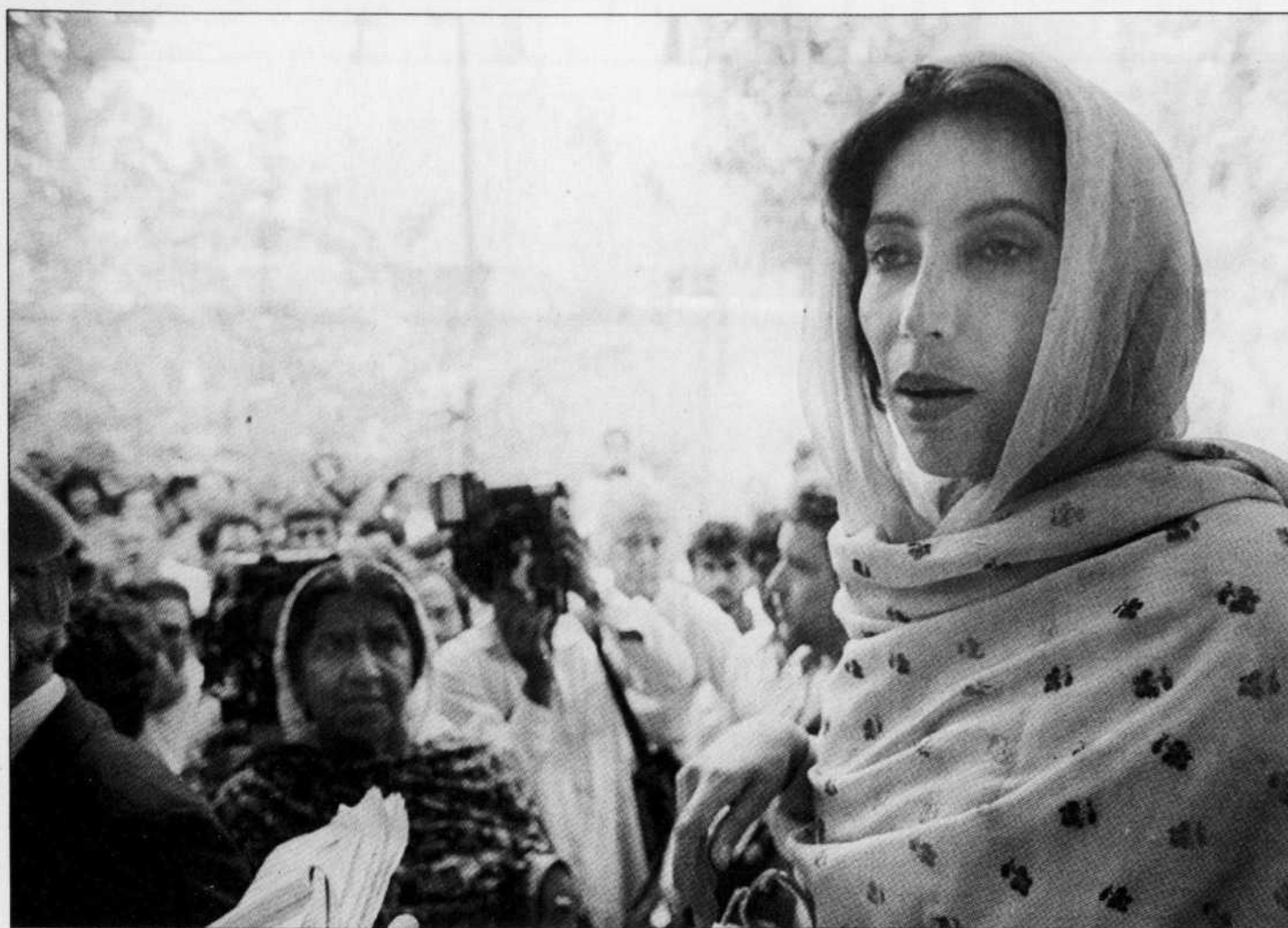
Vieux-Montréal

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS

LE MONDE



À peine libérée de prison, en 1986, Benazir Bhutto, alors chef de l'opposition, s'était empressée de s'adresser à ses partisans.

PAKISTAN

La famille Bhutto, une dynastie marquée par la tragédie

La mort hier à Rawalpindi de l'ex-premier ministre du Pakistan Benazir Bhutto dans un attentat suicide lors d'une réunion électorale s'inscrit dans le destin tragique de la famille Bhutto, la plus célèbre du pays.

Benazir Bhutto était née le 21 juin 1953 dans une riche famille de propriétaires terriens. Son père, Zulfikar Ali Bhutto, fut président puis premier ministre du Pakistan avant d'être renversé en juillet 1977 et exécuté deux ans plus tard.

Formée à Harvard et à Oxford, Bhutto avait pris une dimension nouvelle à la mort de son père. L'héritière recueillait ses dernières volontés et serait désormais sa légataire et sa continuatrice. Par son seul prénom, qui signifie «l'unique», elle devenait le chef de file de tous les opposants au régime militaire de Zia.

Arrêtée, assignée à résidence, elle s'exilait une première fois à Londres où elle réorganisait le PPP, fondé par son père. En avril 1986, elle regagnait triomphalement le Pakistan pour assister à l'inhumation de son frère Shahwanaz, mort dans des circonstances floues dans le sud de la France.

Aux foules qui l'accueillirent alors, elle promettait de rétablir la démocratie et devenait le symbole de la lutte contre le pouvoir militaire. Deux ans plus tard, en août 1988, la mort de Zia dans un mystérieux accident d'avion bouleversa la donne.

À 35 ans, le 2 décembre 1988, après la victoire du PPP, elle était nommée à la tête du gouvernement. Son arrivée aux affaires était saluée par le monde entier, qui y voyait le retour de la démocratie dans un pays en proie depuis 11 ans à une dictature militaire.



Benazir Bhutto hier à Rawalpindi.

Mais sa première expérience du pouvoir tournait court. En 1990, cible d'accusations de corruption, elle était limogée. Son retour au pouvoir, en octobre 1993, n'allait guère être plus heureux. Le 5 novembre 1996, de nouvelles accusations de corruption lui coûtaient une nouvelle fois sa place.

Une famille «exemplaire»

Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre du Pakistan au début des années 1970, son épouse Nusrat et leurs quatre enfants étaient considérés comme une famille parfaite. Fondateur du Parti du peuple pakistanais (PPP), Ali Bhutto était connu pour son magnétisme, Nusrat pour sa beauté.

En 1977, Zulfikar Ali Bhutto est renversé par un coup d'Etat militaire du général Zia ul-Haq et emprisonné. Ses fils Murtaza et Shahwanaz doivent quitter le pays, son épouse Nusrat et sa fille Benazir,

qui a fait ses études à Harvard puis à Oxford, passent plusieurs années en prison ou en résidence surveillée.

Deux ans plus tard, le général Zia fait pendre Ali Bhutto, Shahwanaz et Murtaza s'exilent à Kaboul et à Damas, où ils sont accusés d'avoir fondé l'organisation terroriste Al-Zulfiqar.

En 1985, la tragédie frappe à nouveau la famille. Shahwanaz est trouvé mort dans son appartement de Cannes. La famille pense qu'il a été empoisonné par sa femme afghane, dont la sœur avait épousé Murtaza, mais rien ne sera jamais prouvé.

Chassée du pouvoir en 1990, elle est reléguée lors des élections de 1993. La décision de Murtaza de se présenter à ces élections contre les candidats du PPP devait semer durablement la discorde dans la famille.

Murtaza remporte un siège de l'assemblée provinciale du Sindh

mais il est arrêté par la police le jour de son retour au Pakistan après 16 ans d'exil et accusé d'activités terroristes menées au nom du groupe Al-Zulfiqar. La famille ne parvient pas à se réconcilier.

Le 24 septembre 1996, Murtaza est abattu par la police à Karachi avec sept de ses partisans.

Vie en danger

En 1999, Bhutto et son mari, qu'elle avait nommé sous son deuxième mandat ministre des Investissements, étaient condamnés à cinq ans de prison assortis d'une amende de 8,6 millions de dollars pour corruption, reconnus coupables d'avoir accepté des pots-de-vin versés par une entreprise suisse. Commençaient alors une nouvelle vie d'exil.

Leur condamnation avait été ultérieurement cassée en appel mais Bhutto, qui se trouvait à l'étranger lors du procès en première instance, choisissait alors de ne pas rentrer au Pakistan.

L'année dernière, elle avait rejoint l'Alliance pour le rétablissement de la démocratie, où elle côtoyait Nawaz Sharif. Mais les deux rivaux étaient en désaccord sur la stratégie à suivre et Bhutto décidait de négocier seule avec le général-président.

«J'ai mis ma vie en danger, je suis rentrée parce que je sentais que ce pays était en danger. Les gens sont inquiets, mais nous sortons ce pays de la crise», déclarait-elle hier quelques minutes à peine avant sa mort. L'homme qui a ouvert le feu sur elle hier dans un parc de Rawalpindi ne lui en aura pas laissé l'occasion.

Reuters

Le Pakistan, l'erreur de Bush

Le soutien à un État gangrené par le djihadisme est lourd de conséquences

BERNARD-HENRI LÉVY

Le monde en général et les États-Unis en particulier sont en train de découvrir ce que nombre d'observateurs s'époumonaient à dire depuis des années: s'il y a bien, aujourd'hui, un État voyou parmi les États voyous, s'il y a bien un État à la fois despotique, terroriste, miné par l'islamisme radical et marqué au sceau, de surcroît, d'une fragilité préoccupante, c'est le Pakistan. Les «zones tribales»? Cette fameuse zone grise, intermédiaire entre l'Afghanistan et le Pakistan, où le pouvoir central renonce à faire régner sa loi? Non. Le Pakistan lui-même. Ce Pakistan dont les États-Unis ont fait le pivot de leur stratégie dans la région et qui est pourtant, en tant que tel, cet État à la fois terroriste et d'une instabilité littéralement terrifiante.

Le Pakistan, dont les États-Unis ont fait le pivot de leur stratégie dans la région, est pourtant cet État à la fois terroriste et d'une instabilité littéralement terrifiante

Forteresse

Cas de Hamid Gul, ancien directeur de l'ISI, devenu, à l'âge de la retraite, un thuriféraire non dissimulé de Ben Laden. Cas de Mahmoud Ahmad, un de ses successeurs, qui dirigeait l'agence au moment du 11 septembre 2001 et qui est fortement soupçonné d'avoir contribué au financement de l'attaque. Cas de cette mosquée que j'ai visitée fin 2002 et qui s'appelle Binori Town: véritable ville dans la ville, au cœur de Karachi, elle abritait alors des combattants benladenistes et venait de voir Ben Laden lui-même y recevoir des soins médicaux. Cas, encore, de Khaled Cheikh Mohammed, numéro 3 de l'organisation, véritable concepteur de la stratégie des avions suicide, dont je ne peux pas oublier qu'il fut arrêté, en février 2003, au cœur de Rawalpindi, la ville jumelle d'Islamabad, qui est elle-même, en principe, le cœur et la forteresse du pouvoir. Cas, enfin, d'Omar Cheikh, l'homme qui kidnappa Daniel Pearl et qui était à la fois le «fils préféré» de Ben Laden et un agent de l'ISI, se déplaçant comme un poisson dans l'eau dans les cercles dirigeants, notamment militaires.

Et je n'évoque que pour mémoire le cas d'Abdul Qadeer Khan, l'Oppenheimer du Pakistan, l'inventeur et le détenteur de ses secrets nucléaires qui vendait depuis des années, impunément, son savoir-faire à la Corée du Nord et à l'Iran. Pearl mourut peut-être de

s'être intéressé de trop près au cas du «D' Khan». Chacun sait qu'il était, au moment même où le Pakistan le célébrait comme un des pères de la nation, militant du Lashkar i-Toiba, ce groupe terroriste appartenant lui-même au premier cercle des organisations constitutives d'Al-Qaïda. Et nul ne doute plus du fait que, au moment même où les Américains feignaient de chercher à Bagdad des armes de destruction massive dont ils savaient qu'ils ne les trouveraient pas, ces armes étaient au Pakistan, en transit vers Téhéran, Pyongyang et, peut-être, la portion de l'Afghanistan contrôlée par les hommes d'Oussama.

Implosion

Lors d'une rencontre avec Condoleezza Rice, à Paris, elle s'était montrée disert, souriante, soucieuse de n'esquiver aucune des questions que nous lui posions et de nous montrer le visage «ouvert» du bushisme. Une seule fois, elle a manqué à son souci. Une fois, une seule, elle a refusé de répondre. C'était à la fin de l'entretien. Un de ses interlocuteurs avait tenté de l'interroger sur ce lien bizarre avec un État qui n'en finissait pas, déjà, de donner des signes de sa très profonde corruption. N'est-il pas au moins possible, lui avions-nous demandé, de lier l'aide que vous lui apportez à des conditions politiques simples — vous donner des preuves, par exemple, de sa volonté d'assainir l'ISI? Vous offrir la garantie que seront sévèrement sanctionnés ceux de ses savants qui font des «vacations» en Iran ou chez Kim Jong-il? Accepter un système de «double clef» verrouillant son arsenal et faisant ainsi barrage au risque de le voir tomber aux mains des fous de Dieu?

Le visage de Condoleezza Rice s'était crispé. Son regard s'était durci. Et elle n'avait rien, rigoureusement rien trouvé à nous répondre — nous demandant juste de passer, sans tarder, à la question suivante...

Je serais curieux de savoir où en est aujourd'hui, sur la question, la patronne de la diplomatie américaine. J'aimerais savoir comment l'administration Bush vit la présente implosion d'un système qui a la double particularité d'être gangrené par le djihadisme et de voir ce djihadisme adossé à un arsenal nucléaire qui est sa perspective et sa fierté. Un jour, on dira que ce fut là la plus incompréhensible des erreurs de la diplomatie américaine contemporaine. Un jour, on observera qu'elle fut, cette erreur, peut-être plus grave encore que le soutien aux talibans et aux fondamentalistes afghans du début des années 80.

Libération

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I.N.D.E.X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

Master Card VISA

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PRÈS MÉTRO FRONTENAC

Sheppard et Sherbrooke
4 1/2 à céder pour le 1^{er}
février. 3^e étage d'un cinq
logements. 800\$/mois.
Entièrement rénové.
Chiens non permis.

Pour plus d'information,
contactez Alain :
514 915-0426

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la grosse-
selle, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

IDÉAL PIED-À-TERRA À MTL

Rue Hochelaga, quelques rues du
tunnel H-Lafontaine. Bus à la porte.
Rénovation de qualité supérieure :
céramique, plancher terrazo.
Tout inclus 5 électros, a/c,
chauffage électrique. 4 1/2
Meublé: 1000\$. Non-meublé: 750\$
514 945-1030

160

APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

LACHINE - 32e AVE
3 1/2 - 575\$ (levr) - 4 1/2 - 675\$
Chauffés. Eau ch. Rénovés. Asc.
Pr tout. Pas d'animaux. Stat. disp.
514 363-4779

MÉTROPARC - 3 1/2
Frigo, poêle, rideaux, sécuritaire.
Impeccable, ensoleillé, balcon.
Pas d'animaux. Tous les services.
Libre imm. N-Fun. Bus 80 coin.
490\$/m. 514 271-3208

PLATEAU SUPERBE GR. 5 1/2
Métro. Parc Lafontaine. bois/cerâm.
Stat. poss. 1250\$/m. 514 367-7368

PLATEAU, 300 St-Joseph o. 4 1/2
neuf, a/c, t. les entrées, pl. bois
franc, 2 ch. fermées. 514 969-7282

VILLERAY - 5 min. métro
5 1/2 de c. + s.s. rénové.
3 c.c., 2 s. de b. Paro.
Libre. 11500\$. 514 234-0827

161

SOUS-LOCATION

MARCHÉ MAISONNEUVE
4 1/2 meublé équipé. Métro Vau.
800\$/mois. 514 259-6682

PLATEAU - DE LANAUDIÈRE
5 1/2, ensoleillé, tranquille
Libre. 800 \$
514 772-9046

164

CONDOMINIUMS À LOUER

ILES DES SOEURS - Vosges-
5 pces. Plein sud, foyer, garage.
5 élect. 1800\$/m. 514 510-0708

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

*** PARIS VII - XV ***
Superbe 2 1/2 (Champs-de-Mars)
T1 rénové et équipé, très ensoleillé.
Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros+
xyzapi@yahoo.fr

171

HORS FRONTIÈRES À LOUER

PUERTO VALLARTA
MEXICO

CONDO BORD DE MER
3 c.c., 2 salles de bain,
1400 p.c. Grand balcon.
Velas Vallarta Grand
Suite Resort. Près ma-
rina. 1500\$ Can./sem.
2500\$/2 sem. Disponi-
ble du 8 Janv. 08 au 23
Fev. 08 et aussi à partir
du 15 Mars 08.
705 268-1948

176

CHALET À LOUER

LAC DES DEUX-MONTAGNES
Bière de Canillon, 1 hre de Mtl.
Petit chalet rustique, 1 c.c., foyer.
Une nature étonnante.
700\$/m. 2 500\$/saison (déc.-avr.)
514 945-1030

SAINT-ANNE-DES-LACS
Rdc chalet suisse. 3 1/2 lumineux.
Meublé, chauffé, comb. lente.
Calmé, pleine nature. 50 min. Mtl.
Idéal pers. seule ou couple.
1er janv./au 31 mars. 450 224-0189

176

CHALET À LOUER

VILLAGE ST-SAUVEUR, suisse.
2 min. pentes, superbe 6^e, 3 ch.
2 étages, meublé, foyer, thermop.
court terme / année. 514 771-5229

201

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

AUBERGE Victorienne MATANE
www.aubergelasseigneurie.com
Pour info demandez Guy
418 562-0021

307

LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

530

COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure, Sylvie Massicotte
www.sylviemassicotte.qc.ca
Info / inscriptions : 450 247-0489

542

MASSOTHÉRAPIE

SERVICE PERSONNEL
MEILLEURS MASSAGES À
LONGUEUIL. 450-321-0084

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Assurances. 514 253-4374

598

SERVICES DIVERS

Le doggie bag
CAFÉ CANIN AMICAL

Plats gourmet maison
pour chiens
Biscuits biologiques maison
Fête d'anniversaire
pour votre toutou
Accessoires et jouets de
qualité supérieure
5976 Monkland
514 313-6140
Le coin pour vos chiens qui savent

695

AUTOMOBILES

AUBAINE
DOIT VENDRE !
HYUNDAI
ELANTRA
GL 2005

27 000 km, noire,
5 portes, 5 vitesses,
8 pneus, garantie
jusqu'en 2010.
9 200 \$
Renseignements :
514 919-1739

AVIS

À TOUS NOS
ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous
plaît, prendre
connaissance de
votre annonce et
nous signaler
immédiatement
toute anomalie
qui s'y serait
glissée.

LE DEVOIR ne sera
pas responsable
des erreurs
répétées.

Merci de votre
attention.

L'aidé d'aujourd'hui. L'expert de demain...

Faites marcher
votre cerveau,
il a besoin
d'exercice!

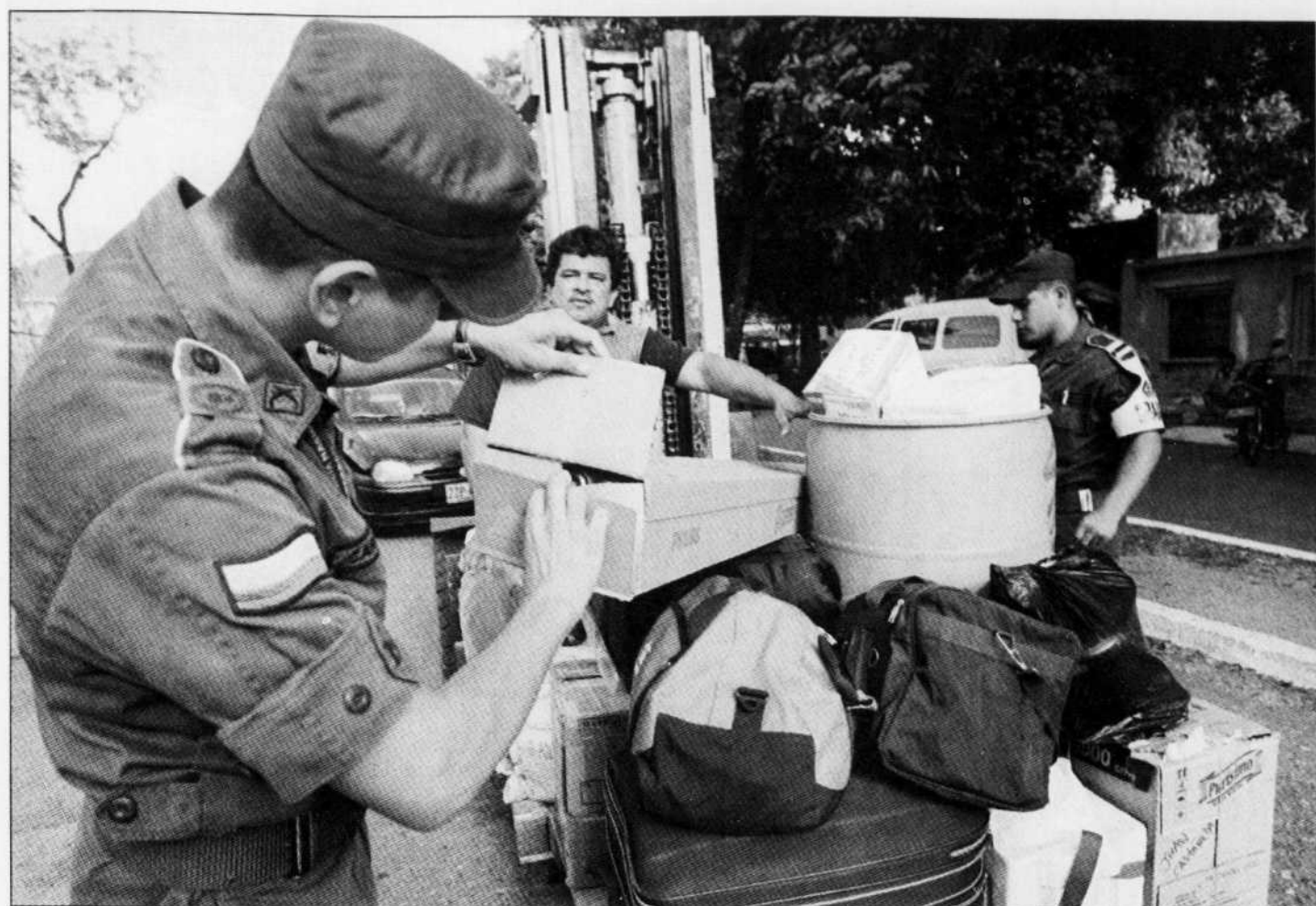
Voici 4 choses simples que vous pouvez faire à l'importe quel âge
pour améliorer la santé de votre cerveau et peut-être aider à ré-
duire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer :

1. Mettez votre cerveau au défi - Exercice le chaque jour
2. Maintenez une vie sociale active.
3. Adoptez un mode de vie sain.
4. Protégez votre tête en bouclant votre ceinture de sécurité et
en portant un casque lors d'activités sportives.

Agissez pour améliorer la santé de votre cerveau dès aujourd'hui.
Obtenez des renseignements supplémentaires à www.alzheimer.ca
ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

LE MONDE



Les mesures de sécurité ont été renforcées à l'aéroport de Villavicencio.

JOSE MIGUEL GOMEZ REUTERS

COLOMBIE

La libération des otages pourrait prendre quelques jours

Bogotá — Les autorités vénézuéliennes mettaient hier la dernière main à l'opération de récupération de trois otages détenus par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en Colombie, baptisée « Transparence », mais la Croix-Rouge a prévenu qu'elle pourrait prendre plusieurs jours en raison de difficultés logistiques.

Selon Pavon Rondon, l'ambassadeur colombien au Venezuela, la mission devrait se dérouler aujourd'hui.

Le gouvernement colombien a donné son feu vert mercredi à la « caravane humanitaire » négociée par le président vénézuélien Hugo Chávez avec les FARC pour mettre à exécution la libération des trois otages, dont Clara Rojas.

Le plan prévoit qu'un convoi aérien, marqué aux couleurs de la Croix-Rouge, se rende dans la ville de Villavicencio, située dans le centre de la Colombie, au pied des Andes.

Des hélicoptères prendront alors la direction d'un camp rebelle pour récupérer les otages et les ramener à Villavicencio ou

les conduire directement en territoire vénézuélien.

Le plan doit faire intervenir des délégués désignés par l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, Cuba, l'Équateur et la France. Il est prévu qu'ils participent au convoi aérien aux côtés de représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Chávez, à qui la guérilla marxiste colombienne se dit prête à remettre les otages, a déclaré que l'opération pourrait être mise sur pied en quelques heures, mais le CICR s'est montré plus réservé sur ce point.

« Nous avons obtenu le feu vert des FARC pour participer à l'opération. Maintenant nous travaillons sur les questions de logistique », a déclaré Yves Heller, porte-parole du CICR en Colombie. « Il est difficile de dire quand la libération des otages aura lieu », a-t-il ajouté.

Rodolfo Sanz, secrétaire d'État vénézuélien pour l'Amérique latine, a estimé de son côté que leur libération pourrait intervenir entre vendredi et dimanche. Il a précisé que les délégués in-

ternationaux devaient arriver très prochainement.

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie, qui séquestrent des centaines de personnes, ont dit le 18 décembre qu'elles se préparaient à libérer Clara Rojas, son fils Emmanuel, conçu et né en détention, et la parlementaire colombienne Consuelo Gonzalez, kidnappée en 2001.

Le président colombien Alvaro Uribe avait mis fin brutalement le mois dernier à la médiation menée par Chávez avec les FARC, mais ce dernier a poursuivi les discussions avec la guérilla colombienne, qui dit vouloir remettre les otages au président vénézuélien ou à une personne désignée par ses soins.

La libération des trois otages pourrait créer des conditions favorables à un échange avec d'autres prisonniers des FARC, notamment la sénatrice franco-colombienne Ingrid Betancourt ainsi que trois ressortissants américains capturés par les guérilleros en 2003.

D'autres libérations ?

Les FARC remettront sans dou-

te en liberté la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt et d'autres captifs après la libération prochaine de trois otages, a déclaré hier un émissaire du Brésil.

« Si l'opération réussit — et tout laisse à penser que ce sera le cas —, la prochaine étape sera sans aucun doute la libération d'Ingrid et d'autres » otages, a dit Marco Aurelio Garcia, conseiller du président Lula pour la politique étrangère.

Le président brésilien a eu ce mois-ci des entretiens distincts sur cette question avec le président colombien Alvaro Uribe et son homologue vénézuélien Hugo Chávez.

Garcia est l'un des observateurs étrangers appelés à assister à la libération des otages en Colombie. Il a dit savoir gré aux présidents Uribe et Chávez d'avoir mis de côté leur différend diplomatique sur cette question sensible et de s'être entendus pour cette mission. « J'espère que c'est le point de départ d'une réconciliation entre les deux pays », a dit Garcia avant de partir pour Caracas.

Reuters

L'enjeu principal en Iowa

Détrôner Hillary et tester Huckabee

Des Moines — À une semaine du premier scrutin de la campagne américaine, les présidentiables durcissent le ton, avec pour enjeu la remise en question du statut de favorite de Hillary Clinton chez les démocrates et, pour les républicains, la mise à l'épreuve du phénomène Mike Huckabee.

Les plus récents sondages montrent que l'ex-première dame Hillary Clinton semble avoir enrayé sa chute en Iowa, le premier Etat à se prononcer, le 3 janvier, dans les courses à l'investiture pour la présidentielle de 2008 : un sondage de l'institut American Research Group (ARG) la place même 15 points devant son rival perçu comme le plus menaçant, le jeune sénateur de l'Illinois Barack Obama (34 % d'intentions de vote contre 19 %). Mais M. Obama redouble de vigueur dans ses attaques, éreintant Mme Clinton sans jamais la nommer.

« Je ne me suis pas lancé dans la campagne présidentielle pour assouvir une ambition ancienne, ou parce que c'était d'une certaine façon mon dû », a-t-il lancé à Des Moines, capitale de l'Iowa.

« Le vrai pari risqué dans cette élection, c'est de jouer le même jeu "washingtonien", avec les mêmes joueurs, et d'espérer un résultat différent — c'est un risque que nous ne pouvons pas prendre », a encore lancé M. Obama, dans une référence transparente à l'« expérience » dont se targue Mme Clinton, première dame pendant huit ans, puis sénatrice depuis sept ans. L'entourage de Clinton fait valoir que voter Obama reviendrait à jouer aux dés.

Le discours de M. Obama était d'autant plus vigoureux qu'il entend rester la meilleure solution de rechange à Hillary Clinton, alors que, plus discrètement, le troisiè-



Hillary Clinton faisait campagne hier à Pella, dans l'Etat de l'Iowa.

JOHN GRESS REUTERS

Les républicains

Côté républicain, l'enjeu du scrutin du 3 janvier se résume à une question : l'ex-gouverneur baptiste de l'Arkansas Mike Huckabee va-t-il confirmer dans les assemblées électorales sa récente et spectaculaire percée dans les sondages ?

Le sondage d'ARG a resserré de manière frappante l'écart entre M. Huckabee et l'ex-gouverneur du Massachusetts Mitt Romney (23 % contre 21 %), alors qu'il y a deux semaines ce brillant homme d'affaires mormon semblait promis à une défaite sans appel.

C'est comme si les attaques sans relâche de M. Romney, et d'une partie de la presse, finissaient par briser l'élan du pasteur baptiste, dont les convictions évangéliques et la réputation rapide ont fait mouche dans l'électorat répu-

blicain de l'Iowa.

Mercredi, lors d'une partie de chasse en compagnie de journalistes, M. Huckabee s'était présenté comme le candidat de l'authenticité et de la crédibilité.

M. Romney, lui, a choisi de passer sa journée d'hier loin de l'Iowa, dans le New Hampshire, qui votera le 8 janvier : autrefois dominant dans cet Etat proche de son fief bostonien, il y est désormais le plus en plus menacé par l'influent sénateur John McCain.

Collectionnant les soutiens d'éditorialistes locaux, M. McCain, dont la campagne plombée par la guerre en Irak avait semblé moribonde à l'été, a en effet amorcé une spectaculaire remontée qui lui permet de talonner M. Romney

Agence France-Presse

L'Arche de Zoé

Les condamnés attendent leur transfert en France

N'Djamena — La procédure de transfert en France des six membres de L'Arche de Zoé, condamnés sans distinction de peine au Tchad à huit ans de travaux forcés, s'est accélérée hier soir, le Tchad ayant annoncé avoir reçu la demande officielle de Paris et y répondre favorablement.

« Nous avons reçu ce [jeudi] soir la demande de transfert, nous allons y répondre favorablement d'ici demain [vendredi] matin, puisque c'est prévu dans l'accord de 1976 » en matière de coopération judiciaire entre Paris et N'Djamena, a déclaré Albert Pahimi Padacké, ministre tchadien de la Justice.

Interrogé sur un possible départ dès aujourd'hui pour la France, le ministre tchadien a répondu : « Je ne l'exclus pas "a priori", mais l'organisation matérielle est à la charge de la France et je n'ai pas d'information là-dessus pour l'instant ».

Les avocats français des six membres de l'association L'Arche de Zoé, condamnés par la Cour criminelle de N'Djamena pour avoir tenté d'emmener en France 103 enfants depuis l'est du Tchad, ont estimé que leur transfert pourrait avoir lieu « dans les jours à venir ». Le rapatriement des six Français pourrait se faire « très rapidement », ont indiqué de leur côté des sources diplomatiques de N'Djamena.

Les prisonniers devront être escortés par des policiers ou des gendarmes français, des gendarmes tchadiens, mais aussi par des avocats des parties civiles tchadiennes et probablement par un représentant des familles des enfants « pour vérifier que les condamnés sont bien incarcérés une fois arrivés en France », a précisé le ministre tchadien.

S'ils reviennent en France, les six Français devront être présentés au procureur de leur lieu d'arrivée, puis au tribunal correctionnel qui décidera par quelle peine substituer les huit ans de travaux forcés, qui n'existent plus en droit français. Cela pourrait être huit ans d'emprisonnement, a fait valoir hier une source judiciaire française.

Leurs familles ont été reçues hier soir à la présidence française où leur ont été confirmées les démarches pour le transfert.

Au terme d'une instruction bouclée en six semaines et de quatre jours de procès express devant la Cour criminelle de N'Djamena, les six membres de L'Arche de Zoé, menés par Eric Breteau, ont tous été condamnés à huit ans de prison assortis de travaux forcés pour « tentative d'enlèvement d'enfants ».

Le procès, souvent chaotique et mené tambour battant, n'a pas permis de déterminer toutes les responsabilités de cette affaire hors norme et notamment celles des gouvernements français et tchadien.

Eric Breteau, qui n'a esquissé des regrets qu'à la fin des débats, a affirmé que Paris et N'Djamena connaissent ses intentions bien avant le 25 octobre. Il avait annoncé dès le mois de juin son projet d'évacuation d'orphelins du Darfour quel que soit l'avis des autorités des pays concernés.

L'accusation et les parties civiles ont fait de cet homme de 37 ans, toujours sûr de lui, leur cible privilégiée, négligeant d'évaluer les responsabilités des cinq autres bénévoles de l'association, qui ont écopé d'une peine aussi lourde.

Agence France-Presse

E N B R E F

Moubarak appelle Israël à la retenue

Le Caire — Les critiques d'Israël reprochant à l'Égypte de ne pas s'opposer à la contrebande d'armes vers la bande de Gaza risquent de nuire aux relations entre les deux pays, a déploré hier le président Hosni Moubarak. Tzipi Livni, ministre israélienne des Affaires étrangères, a cette semaine jugé lamentables les efforts de l'Égypte pour lutter contre le trafic d'armes vers Gaza, une apathie qui, selon elle, renforce le mouvement islamiste Hamas au détriment du Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas. « Si la façon dont nous nous chargeons de réprimer le trafic d'armes ne vous convient pas, je vous en prie, faites le vous-mêmes », a réagi Moubarak dans un entretien au quotidien israélien Yediot Aharonot d'hier. Pour le président égyptien, Livni, qui « se précipite vers les médias pour nous juger au lieu de décrocher son téléphone ou d'envoyer un émissaire, est allée trop loin. C'est très facile d'être assise dans un bureau à Jérusalem et de juger nos actions sur le terrain, mais cela pourrit l'atmosphère. Les relations avec Israël sont très importantes à mes yeux, il ne faut pas les sacrifier », a-t-il dit. Selon Le Caire, Israël dénonce l'attitude de l'Égypte dans la lutte contre la contrebande d'armes pour détourner l'attention de ses projets d'extension des colonies de peuplement près de Jérusalem.

- Reuters

marche par les Occidentaux, ne proclame son indépendance, a fait savoir qu'il pourrait voter une résolution bloquant l'entrée de Belgrade non seulement dans l'UE mais également dans l'OTAN. Cibles de frappes aériennes de l'OTAN au printemps 1998, Belgrade et sa population restent assez rétifs à l'atlantisme et la critique de l'Alliance est un sujet politiquement porteur. Hier, Bruxelles a minimisé la portée de la menace brandie par la Serbie. « Notre position reste inchangée. La Serbie a un avenir européen, comme tous les autres États des Balkans. Cette question ne doit pas être liée au Kosovo », a déclaré un porte-parole de l'UE. L'OTAN a de son côté fait savoir que s'il existait des accords à minima avec Belgrade, il n'y avait, en tout état de cause, aucun projet d'intégration de la Serbie à l'Alliance atlantique. Aucune demande d'adhésion n'a d'ailleurs été déposée.

- Reuters

Les Kényans ont voté massivement

Nairobi — Les Kényans ont voté massivement hier pour départager le président Mwai Kibaki, candidat à sa réélection, et Raila Odinga, son ancien allié devenu son principal rival, à la faveur d'élections générales qualifiées de globalement pacifiques par l'Union européenne et les États-Unis. Plus de 14 millions d'électeurs devaient désigner leur nouveau président ainsi que les 210 membres élus du Parlement et 2484 élus locaux, dans ce pays d'Afrique de l'Est considéré comme un pôle de stabilité dans une région très troublée (guerre en Somalie, tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée). Les résultats officiels et définitifs sont attendus aujourd'hui. Hier à 23h20, 1 % des bulletins avaient été dépouillés. Les observateurs de l'Union européenne et des États-Unis ont salué le bon déroulement des élections. « Il y a eu des difficultés et un ou deux incidents violents isolés [...] mais le tableau d'ensemble est positif », a ainsi déclaré l'ambassadeur des États-Unis au Kenya, Michael Rannenberg. Des bureaux de vote, qui devaient initialement fermer à 17h, sont restés ouverts jusqu'en début de soirée dans de nombreuses régions où le scrutin avait débuté plus tard que prévu en raison d'intempéries ou de problèmes d'organisation. - Reuters

L'UE et l'OTAN minimisent les menaces serbes

Ljubljana — La menace serbe de tourner le dos à l'Union européenne est davantage une manœuvre électorale que l'expression d'une volonté politique, a déclaré hier le président slovène, qui s'apprête à prendre la présidence de l'UE le 1^{er} janvier. « Personne n'est contraint de devenir membre », a fait remarquer Dimitrij Rupel, le ministre slovène des Affaires étrangères, ajoutant que les Serbes devraient plutôt se demander « comment un pays entouré de membres de l'Union européenne pourrait survivre sans être lui-même membre ». Mercredi, le Parlement serbe, qui craint que le Kosovo, soutenu dans sa dé-

ÉCONOMIE



Le dollar canadien a gagné un quart de cent américain hier pour clôturer à 101,77 ¢US.

ARCHIVES LE DEVOIR

L'assassinat de Bhutto fait bondir le huard

Le dollar canadien a clôturé en hausse d'un quart de cent américain, hier, alors que les prix du pétrole ont augmenté en réaction à l'assassinat de l'ancienne première ministre pakistanaise Benazir Bhutto et en raison d'inventaires de pétrole brut moins élevés que prévu aux États-Unis.

Le huard a terminé la journée à 101,77 ¢US, en progression de 0,25 ¢US.

Le prix du baril de pétrole léger non sulfuré pour livraison en février a avancé de 65 cents US, à 96,62 ¢US, jeudi, à la NYMEX, bourse de commerce de New York.

De plus, la Banque du Canada a injecté quelque 700 millions \$ sur les marchés financiers jeudi, une intervention à laquelle elle procède périodiquement depuis le début de la crise sur les marchés du crédit en août.

L'assassinat de Mme Bhutto au Pakistan, plus tôt en journée, a soulevé des préoccupations quant à la stabilité du Moyen-Orient, région riche en pétrole. Bien que le Pakistan ne soit pas un pays producteur de pétrole, il a soutenu de façon officielle les États-Unis face au réseau terroriste al-Qaïda et il constitue un allié stratégique des Américains en ce qui concerne les efforts menés par ces derniers afin de maintenir les approvisionnements pétroliers en provenance du golfe Persique.

Néanmoins, le présent régime pakistanais, avec à sa tête le président Pervez Mousharraf, est soumis aux pressions exercées par différentes factions pakistanaises, et l'assassinat de Mme Bhutto a pour effet d'accentuer l'instabilité politique dans la région.

«Il va être difficile pour le marché de saisir quel im-

pact [la mort de Mme] Bhutto aura sur le marché d'ici à ce qu'il retrouve toute sa vigueur», a affirmé Steve Butler, directeur du commerce des devises chez Scotia Capitaux.

Une annonce des autorités américaines a également joué en faveur hier d'une augmentation des prix du pétrole entraînant, par le fait même, l'appréciation du dollar canadien.

Le département américain de l'Énergie a fait savoir, lors de son annonce hebdomadaire sur l'état des stocks, que les inventaires de pétrole avaient baissé la semaine dernière de 3,3 millions de barils, soit plus du double que le chiffre de 1,3 million de barils auquel s'attendaient les analystes approchés par Dow Jones Newswires.

Wall Street accuse le coup

Les places boursières américaines ont, elles aussi, plutôt mal réagi, hier, à l'annonce de la mort de l'ancienne première ministre du Pakistan. La Bourse de New York a clôturé en nette baisse, le Dow Jones reculant de 1,42% et le Nasdaq de 1,75%.

Le Dow Jones Industrial Average (DJIA) a reculé de 192,08 points à 13 359,61 points, et l'indice Nasdaq, à forte composante technologique, de 47,62 points à 2676,79 points, selon les chiffres définitifs de clôture. L'indice élargi S&P 500 a cédé 21,39 points à 1476,27 points (-1,43 %).

«L'assassinat de Benazir Bhutto est à l'origine de ce mouvement de baisse», a expliqué Peter Cardillo, analyste chez Avalon Partners. Sa mort fait redou-

ter aux investisseurs une déstabilisation de la région, qui «risque de favoriser la flambée des prix du pétrole, et par ricochet l'inflation, ce qui pourrait dissuader la Fed [Réserve fédérale américaine] de baisser davantage ses taux», a souligné Marc Pado (Cantor Fitzgerald).

Or Wall Street compte sur une réduction des taux d'intérêt pour faire face au durcissement des conditions d'octroi du crédit et au ralentissement de la croissance américaine.

Le front macroéconomique a en outre révélé des indices en deçà des attentes: les commandes de biens durables ont progressé seulement de 0,1 % en novembre, contre +2,2 % prévu, et les demandes hebdomadaires d'allocations chômage sont montées à 349 000, contre 340 000 attendues.

«Ces chiffres confirment que l'économie est en train de ralentir», a commenté Mace Blinksilver (Marble Head Asset Management).

En revanche, l'indice mesurant la confiance des consommateurs a mis fin, en décembre, à quatre mois de baisse, tempérant quelque peu les doutes sur la santé de la consommation, premier moteur de la croissance, selon Briefing.com.

Le marché obligataire a profité de ces incertitudes des actions. Le rendement du bon du Trésor à 10 ans a baissé à 4,199 %, contre 4,228 % mercredi, et celui à 30 ans à 4,614 %, contre 4,632 % la veille.

D'après La Presse canadienne et l'Agence France-Presse

EN BREF

Rio Tinto veut rester indépendante

Sydney — La minière britannique Rio Tinto a continué, hier, de se défendre contre une offre publique d'achat non sollicitée de sa rivale australienne BHP Billiton. La société cible de l'OPA, qui maintenant possède Alcan, juge que son aperçu de croissance est plus intéressant si elle reste indépendante. Dans une lettre aux actionnaires, affichée sur le site de l'Australian Securities Exchange, le président du conseil de Rio Tinto, Paul Skinner, souligne les perspectives «exceptionnelles» qu'ouvre la demande soutenue des pays en développement pour les ressources naturelles. M. Skinner écrit que BHP Billiton vient de faire une offre non sollicitée pour Rio Tinto, offre que le c.a. a rejetée à l'unanimité car elle sous-évalue substantiellement notre compagnie et ses perspectives. Les créneaux du minerai de fer, du cuivre et de l'aluminium permettent à Rio Tinto de bien se placer afin de profiter d'une demande en forte croissance, notamment de la Chine et de l'Inde, explique-t-il. Il se félicite également de ce que les autorités réglementaires britanniques aient imposé à BHP Billiton une date d'échéance, le 6 février, pour rendre formelle son offre sur Rio Tinto, estimée à 130 milliards \$US, ou finir par admettre qu'elle n'est pas intéressée. Suivant les lois anglaises, si BHP n'agit pas d'ici le 6 février, elle devra attendre six mois après cette date pour faire une nouvelle offre.

Volvo rappelle ses camions

Stockholm — Le fabricant suédois de poids lourds Volvo a annoncé hier le rappel de 125 000 camions en Amérique du Nord en raison d'un problème sur le circuit électrique. Un porte-parole de l'entreprise, Tommy Kohle, a précisé que les modèles Volvo VN, Volvo VHD et Volvo VT, construits depuis 2003, étaient concernés par ce rappel. Ils ont été vendus aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Un problème sur le circuit électrique pourrait entraîner une surchauffe puis un in-

cendie, a-t-il ajouté. Selon le porte-parole, le fabricant suédois va régler le problème gratuitement. Il a refusé de donner des précisions sur le coût d'un tel rappel, précisant qu'il ne serait «pas significatif» pour la compagnie. Volvo emploie plus de 80 000 personnes dans le monde. — AP

08:50	Glasgow
08:50	Palma Mallorca
08:55	Prague
08:55	Moscow
8:55	Nice
8:55	Manchester
9:05	Dublin
10	Edinburgh
10	Rome
10	Belfast City

Les aéroports britanniques menacés de grève

Londres — Certains des plus importants aéroports du Royaume-Uni pourraient être paralysés par la grève en janvier. Des pourparlers entre le syndicat Unite et des représentants de BAA PLC, l'entreprise qui gère les aéroports ciblés, ont pris fin hier après plusieurs heures, mais les deux parties ont indiqué que les négociations se trouvent toujours dans l'impasse. Aucune autre rencontre n'est prévue. Les employés de sept aéroports, dont Heathrow et Gatwick à Londres, ont voté en faveur d'une grève la semaine dernière, quand BAA a annoncé des modifications à leur fonds de retraite. Une première grève de 24 heures pourrait survenir le 7 janvier et une seconde le 14. Une grève de 48 heures pourrait ensuite débuter le 17 janvier. — AP

Les catastrophes naturelles ont coûté cher

Francfort — Les catastrophes naturelles ont été plus nombreuses et se sont révélées plus coûteuses en 2007 que l'année précédente, selon le rapport annuel du réassureur allemand Munich Re, une évolution à mettre en partie sur le compte du réchauffement climatique.

Le monde a subi 950 catastrophes naturelles au cours de l'année écoulée, contre 850 en 2006, selon les données du groupe bavarois qui font référence en la matière. C'est le chiffre le plus important jamais relevé par Munich Re depuis 1974, date de mise en place de sa banque de données.

Les catastrophes naturelles se sont révélées plus coûteuses par rapport à 2006, année qui avait bénéficié d'une clémence particulière, selon ce rapport. Leur coût total s'élève à 75 milliards \$, contre 50 milliards l'an passé. Les assureurs ont dû aussi déboursier plus, puisque les dégâts qu'ils couvrent ont atteint 30 milliards de dollars, deux fois plus qu'en 2006.

C'est un tremblement de terre au Japon en juillet qui a provoqué le plus de dégâts, à hauteur de 12,5 milliards \$ au total, mais c'est la tempête Kyrill qui a frappé l'Europe en janvier qui a coûté le plus aux assureurs, 5,8 milliards, devant les inondations en Grande-Bretagne à l'été.

Le nombre de morts a en revanche baissé,

à environ 15 000 personnes, contre 20 000 un an plus tôt. Une fois de plus, ce sont les pays en voie de développement qui ont été les plus touchés et c'est le cyclone Sidr, qui a frappé le Bangladesh le mois dernier, qui s'est révélé le plus meurtrier.

«Les effets du changement climatique se font déjà sentir et il faudra compter à l'avenir avec plus d'événements climatiques extrêmes», met en garde Torsten Jeworrek, membre du directoire de Munich Re, cité dans le communiqué.

«Ces résultats ne peuvent bien sûr pas seulement être mis sur le compte du changement climatique, mais ils passent avec le modèle sur lequel nous tablons depuis longtemps: des tempêtes plus importantes, plus de fortes pluies, et un danger d'inondations en général plus élevé, aussi en Allemagne», renchérit Peter Hoppe, en charge du département de recherche sur les risques naturels chez Munich Re.

Pour lui, la feuille de route adoptée à Bali pour contrer le réchauffement climatique va dans le bon sens.

Et la lutte contre l'effet de serre offre aussi d'énormes opportunités économiques pour les entreprises, fait valoir Jeworrek.

Agence France-Presse

Citigroup pourrait subir des pertes de 19 milliards

New York — Le géant Citigroup pourrait subir des pertes de 18,7 milliards \$US au quatrième trimestre, croient certains analystes, soit nettement plus que les pertes anticipées de huit à 11 milliards déjà annoncées par l'entreprise.

Cette prévision est contenue dans un document préparé par William Tanona, Betsy Miller et Neil Sanyal de la firme Goldman Sachs. Si leur prédiction se concrétise, préviennent-ils, la banque pourrait être contrainte de réduire son dividende d'environ 40 %. Citigroup est exposé à un risque d'environ 55 milliards \$US pour les prêts hypothécaires à risques, dont 43 milliards sont des obligations de créances adossées à des prêts hypothécaires. Citigroup a déjà profité d'une injection de fonds de 7,5 milliards du Abu Dhabi Investment Authority, un fonds qui a acquis une participation de

4,9 % dans la banque en novembre. Mais si les pertes de Citigroup sont encore plus importantes que celles annoncées au début du mois dernier, les analystes de Goldman estiment que la banque pourrait avoir besoin d'un montant supplémentaire de cinq à 10 milliards. Au moment d'annoncer des pertes possibles de huit à 11 milliards le 4 novembre, Citigroup avait admis que le montant final pourrait être encore plus important. L'entreprise a précisé n'avoir aucune intention de réviser ses prédictions du quatrième trimestre, puisque l'état du marché du crédit a changé. Une autre analyste, Meredith Whitney de Marchés des capitaux CIBC, maintient depuis des mois que le dividende de Citigroup devrait être amputé.

Associated Press

Prévisions de Desjardins

L'économie québécoise ralentira en 2008

ÉRIC DESROSIERS

Entraînée vers le bas par la vigueur du huard et le passage à vide des États-Unis, l'économie du Québec connaîtra une année plus difficile en 2008 avant de rebondir en 2009, prévoit le Mouvement Desjardins.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) québécois devrait passer de 1,9 % cette année à 1,7 % l'an prochain avant de remonter à 2,3 % en 2009, prédit l'institution dans la dernière version de ses prévisions économiques et financières trimestrielles. En comparaison, l'économie canadienne devrait croître en moyenne de 2,4 % en 2008 et 3 % en 2009, celle de l'Ontario de 1,8 % et 2,5 %, et celle de l'Alberta 4 % et 4,5 %.

Les entreprises les plus affectées l'an prochain au Québec comme en Ontario continueront d'être celles du secteur manufacturier, a expliqué hier Yves Saint-Maurice, directeur et économiste en chef adjoint du Mouvement Desjardins. «On n'a malheureusement pas fini d'enregistrer des pertes dans ce secteur, a-t-il prévenu. Il est vrai que l'appréciation du dollar canadien devrait normalement aider les entreprises à investir dans l'amélioration de leur productivité, mais comment faire lorsque nos ventes à l'exportation s'effondrent?»

La situation ne sera évidemment pas partout la même. Le secteur aéronautique devra poursuivre sur sa belle lancée alors que les choses semblent condamnées à aller de mal en pis pour les compagnies de textiles, de vêtements et de meubles. Les secteurs du bois et du papier continueront, en plus, de faire face à des problèmes liés à leurs industries.

Même si le huard devrait normalement repasser sous la barre de la parité avec le billet vert et se maintenir aux alentours des 95 ¢US avant de remonter à la fin de l'année, il continuera de peser lourdement sur nos exportations en 2008. La situation sera aggravée par le ralentissement marquée de la croissance américaine provoqué par le dégonflement du marché immobilier, le resserrement des conditions de crédit et la perte d'entraînement des consommateurs. Notre puissant voisin devrait malgré tout échapper à la récession, estiment les économistes du Mouvement Desjardins, qui évaluent tout de même ce risque à 40 %.

Mis à part son secteur manufacturier, l'économie québécoise devrait relativement bien se porter grâce à la forte demande mondiale de matières premières, à un secteur immobilier qui restera actif en dépit d'un léger ralentissement et à la solide confiance des consommateurs. Il faut dire, de ce côté, que le taux de chômage devrait continuer de reculer au Québec d'un taux moyen de 7,2 % en 2007 à 7 % en 2008, puis 6,7 % en 2009. De plus, les salaires devraient continuer à croître plus vite que l'inflation.

Ces consommateurs ne pourront pas compter l'an prochain sur le coup de pouce apporté cette année par le paiement de l'équité salariale, a noté Yves Saint-Maurice. Ils recevront néanmoins de l'aide de la part des gouvernements sous la forme de baisses fédérales et provinciales d'impôts, d'une diminution de la TPS et d'une réduction probable de 50 points de base des taux d'intérêt par la Banque du Canada.

Les difficultés de l'économie américaine n'empêcheront pas l'économie mondiale (+5,1 % en 2007) de croître à un bon rythme l'an prochain (+4,7 %), ni même l'année d'après (+4,7 %), prévoit le Mouvement Desjardins. Il ne faudra pas remercier pour cela le Japon (1,8 % en 2008 et 2 % en 2009) ni les pays de la zone euro (+2 % en 2008 et 2009), mais plutôt les économies en développement comme la Chine (+10,5 % en 2008 et +9,9 % en 2009).

Le Devoir

Triglobal est mise sous tutelle

Le cabinet montréalais Gestion de Capital Triglobal a fait l'objet d'une mise sous tutelle provisoire au cours des derniers jours et un certain nombre de ses dirigeants n'ont pas le droit de négocier des valeurs mobilières, a déclaré hier l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'AMF a indiqué que, depuis le 24 décembre, Triglobal est sous l'administration provisoire de Jean Robillard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Cela fait suite à une autorisation du ministère des Finances, lequel réagissait à une décision du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM).

«Dans le cadre de son enquête, l'AMF a constaté, entre autres, des placements illégaux dans des paradis fiscaux auprès des sociétés Focus Management et Invest Fund, ayant leur siège social respectivement aux îles Caïmans et aux Bahamas», a écrit l'AMF. «Ces placements étaient offerts par Triglobal auprès d'individus et/ou d'entités "corporatives"».

La firme Triglobal a ceci de caractéristique que son nom est revenu à quelques reprises dans le cadre des diverses procédures entourant Vincent Lacroix et Norbourg, notamment au cours du récent procès de M. Lacroix. Le porte-parole de l'AMF a affirmé hier que l'AMF ne fait pas de lien entre les deux sociétés.

Citant la décision du BDRVM, l'AMF a dit que le tribunal s'était inquiété du fait que «ces placements illégaux se chiffreraient à plusieurs millions de dollars» et que «de par leur attitude, Triglobal et ses dirigeants entraveraient le travail des enquêteurs de l'AMF». De plus, selon l'AMF, le BDRVM a relevé «l'absence d'inscription des intimes à titre de courtier ou de conseiller en valeurs auprès de l'AMF» et «des récentes difficultés ou l'impossibilité pour certains investisseurs de récupérer leur mise de fonds».

Il a été impossible d'obtenir les propos du président de Triglobal, Themis Papadopoulos.

M. Alberro ne pouvait dire la taille des sommes que contiendraient ces deux fonds ni combien d'investisseurs sont touchés. L'administrateur provisoire étudiera la situation et écrira un rapport. Toutefois, a-t-il indiqué, Triglobal dans son ensemble est une société dont l'actif sous gestion est d'environ 1,3 milliard. «Le cabinet continue de fonctionner», a dit M. Alberro.

Le Devoir

ÉDITORIAL

Le meurtre d'un projet

Aussi choquant soit-il, l'assassinat de Benazir Bhutto n'est guère surprenant quand on sait que tous les courants islamistes ainsi que la hiérarchie militaire lui étaient hostiles. Tuée dans les circonstances que l'on sait, il serait étonnant que les élections prévues pour le 8 janvier ne soient pas suspendues. Et ce, pour le déplaisir tout particulier de l'administration Bush.

La mort de Bhutto, chef du Parti du peuple du Pakistan (PPP), est la conclusion sanglante, il va sans dire, d'une opération politique dont l'ampleur remonte au printemps dernier. En quel lieu? Au Congrès américain. Des représentants et des sénateurs avaient alors exigé du pouvoir exécutif qu'il balise quelque peu l'aide financière accordée sans compter au Pakistan depuis 2001. Ces élus n'avaient guère eu besoin de crier à hue et à dia pour se faire entendre. Le président Bush était en effet aussi déçu du président Pervez Moucharraff que l'étaient les démocrates et les républicains du Congrès.

Tous jugeaient que Moucharraff avait lamentablement échoué dans sa lutte contre les islamistes radicaux. Tous estimaient que lui et l'institution militaire, seule institution fonctionnelle du pays, continuaient à instrumentaliser les talibans afin de se doter d'un profond stratège en Afghanistan. Tous constataient qu'aucune action digne de ce nom n'avait été entreprise pour faire pièce à la corruption endémique. Tous étaient inquiets de l'indifférence affichée du président pour tout ce qui a trait à la société civile.



Serge Truffaut

Une fois ces observations aussi établies que documentées, Bush et plus précisément les mandarins du département d'État se sont attelés à la confection d'une politique de rechange. Articulée en fonction de quoi? Du retour à la démocratie et donc de la tenue d'élections. C'est dans

ce contexte que le nom de Benazir Bhutto a commencé à circuler.

Qu'on se le dise: c'est aux États-Unis que le retour de Bhutto sur le devant de la scène politique pakistanaise a été orchestré. Une fois celle-ci convaincue par le scénario peaufiné à Washington, Bush et consorts ont arbitré les négociations, réputées avoir été délicates, avec Moucharraff. La solution retenue? Moucharraff devait abandonner sa fonction de chef des armées et devenir président du pays, Bhutto devenant premier ministre si elle remportait les élections.

Pour des raisons qui demeurent byzantines en raison de leurs liens avec les États-Unis, les dirigeants de l'Arabie saoudite n'ont pas appuyé le scénario écrit à Washington et discuté à Islamabad. La solution Bhutto ne leur convenant pas, ils ont orchestré, eux, le retour d'un autre ex-premier ministre renvoyé à la suite d'un coup d'État mené par... Moucharraff. De qui s'agit-il? Nawaz Sharif.

Aux yeux des Saoudiens, Sharif a ceci d'attrayant qu'il est le chef de file des islamistes modérés alors que Bhutto avait une réputation sulfureuse découlant des détournements de fonds qu'elle et son mari auraient effectués justement lorsqu'elle était premier ministre. Pour mémoire, on se souviendra que si Bhutto avait posé le pied en Suisse, elle aurait immédiatement été arrêtée pour répondre aux nombreuses accusations de blanchiment d'argent qui pesaient sur elle à la suite d'une longue enquête.

Toujours est-il que Bhutto d'abord, Sharif ensuite atterrirent au Pakistan pour préparer la campagne électorale en vue des législatives du 8 janvier prochain. On s'en doute, Moucharraff considère que la venue de Sharif change totalement la donne et que le deal avec les États-Unis ne tient plus. Il se braque, démet le juge en chef de la Cour suprême et ordonne la bastonnade contre les magistrats qui manifestent contre ce renvoi. Surtout, il impose l'état d'urgence et en profite pour emprisonner des centaines d'islamistes.

C'est peut-être — on dit bien «peut-être» — dans ce dernier élément que se trouve une des clés de l'assassinat de Bhutto. Si les militaires s'allient régulièrement à des islamistes, ce n'est pas par conviction religieuse mais bien par intérêt stratégique. On combat l'Inde au Cachemire? On envoie des islamistes faire le coup de feu. Peut-être, on le répète, que les islamistes échaudés par la formation de cet attelage incongru — Moucharraff et Bhutto — et par l'offensive dirigée contre eux à la faveur de l'état d'urgence ont décidé d'en finir une fois pour toutes. Et donc d'abattre Bhutto en attendant d'abattre Moucharraff.

Cela étant, il serait étonnant, voire très surprenant, que les élections aient lieu à la date prévue. Et ce, à l'avantage de l'actuel président mais au désavantage de la Maison-Blanche.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE

L E T T R E S

Ethique et culture religieuse

La crise que nous vivons autour des accommodements religieux est largement alimentée par la méconnaissance, les préjugés, la peur de l'autre et le manque de pratique du dialogue. Il est donc crucial d'outiller les nouvelles générations en leur donnant une meilleure compréhension des phénomènes religieux. En ce sens, l'introduction dans toutes nos écoles, en septembre 2008, d'un programme non-confessionnel d'éthique et de culture religieuse est une avancée aussi fondamentale que nécessaire.

Un long débat démocratique s'est tenu, depuis plus de 10 ans, sur cet enjeu. Finalement, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité en faveur de ce nouveau programme. Même l'Assemblée des évêques catholiques du Québec a pris acte de ce virage et la majorité des croyants comprennent que l'enseignement confessionnel relève maintenant des Églises. Il faut se rappeler que l'enseignement confessionnel à l'école a été un échec pédagogique. Les jeunes qui l'ont reçu n'ont pratiquement rien retenu, rien assimilés de notre patrimoine religieux. Ceux qui font encore croisade pour ce type d'enseignement défendent de manière purement idéologique une coquille vide.

Par ailleurs, ce que les parents québécois souhaitent, c'est de transmettre à leurs enfants une connaissance de nos racines religieuses. Or, contrairement à ce qu'avance de manière démagogique le chef de l'ADQ, Mario Dumont, c'est justement ce que le nouveau programme va faire, car il accorde une place centrale au christianisme. Si nous voulons que tous les petits Québécois (qu'ils viennent ou non d'une famille croyante) soient sérieusement mis en contact avec nos traditions fondatrices, ce cours est la seule option. Mais en plus, ce dernier va présenter aux jeunes les autres traditions religieuses et ce, à travers des apprentissages progressifs et adaptés à leur capacité. Il va ainsi les habiliter à

vivre dans ce contexte de diversité croissante auquel personne ne peut échapper. Ce cours d'éthique et de culture religieuse est donc un outil formidable pour former les citoyens de demain. De grâce, tournons la page sur l'ancien modèle qui n'a pas tenu ses promesses!

Marco Veilleux

Montréal, le 20 décembre 2007

Pour Ingrid Betancourt et les autres otages

Quand j'ai vu le visage ravagé d'Ingrid Betancourt, quand je l'ai vue attachée, comme un chien, par un poignet, quand j'ai vu son regard éteint, quand j'ai lu les mots qu'elle a écrit à sa mère, qu'elle et tous ceux qui étaient détenus de force dans cette sordide jungle, qu'ils étaient comme des «morts-vivants», quand j'ai vu cette femme courageuse complètement brisée, anéantie, fatiguée, épuisée, moins lassée par toutes ces années perdues, qu'impuissante à convaincre ses ravisseurs de la lâcheté de leurs actions, je me suis souvent soudainement de la chronique que tenait René Lévesque jadis dans le Journal de Montréal, plus particulièrement celle qu'il écrivait après la mort de Pierre Laporte, le 18 octobre 1970. Je me suis rappelé les mots qu'il employa alors pour qualifier l'action des terroristes du FLQ: «fanatisme glacial», «méthodes de chantage à l'assassinat qui sont celles d'une jungle sans issues», et la conclusion qu'il en tira: «On ne peut que leur souhaiter la pire des châtiments: de vivre assez longtemps pour voir qu'ils ne représentent rien ni personne de valable, que leur geste était non seulement criminel, mais insensé.»

Les mêmes mots s'appliquent parfaitement à ces professionnels du kidnapping, qui détiennent et séquestrent des gens, dont Ingrid Betancourt depuis le 23 février 2002! [...]

Je veux bien que le «problème» des otages co-

lombiens soit devenu un problème international, comme l'a déclaré le premier ministre français François Fillon. Or, même si tous les otages étaient libérés du jour au lendemain, le temps que ces hommes et ces femmes aient passé en détention forcée, tout a fait inutilement, absurde, ne leur sera jamais remis, qui plus est, dans le cas d'Ingrid Betancourt, on est en droit de se demander si elle retrouvera un jour la détermination, la volonté, la ténacité, la vaillance, qui la caractérisaient si bellement avant son rapt et sa séquestration, quand elle s'était lancée à l'assaut du pouvoir présidentiel colombien, pour en finir une fois pour toutes avec la corruption et l'état de siège de sa Colombie bien-aimée.

Denis Christian Morin

Lavaltrie, le 20 décembre 2007

Pourquoi la prison?

Pourquoi condamner Vincent Lacroix à la prison? Nous savons très bien que celui-ci purgera une ou deux années en prison pour ensuite jouir des des 115 millions qu'il a détournés au détriment des investisseurs. Mais où sont donc partis ces millions? Sans aucun doute ces millions se trouvent quelque part dans un ou plusieurs paradis fiscaux: les Îles Caïman, aux Bahamas, ou peut-être à Monaco, au Luxembourg, au Liechtenstein ou simplement dans quelques banques suisses.

Soyons réaliste. Vincent Lacroix est un escroc sans cœur qui a du génie. Vingt-quatre mois de prison tout au plus pour aller ensuite jouir des 115 millions le reste de sa vie.

Pour que justice soit rendue, on doit forcer Vincent Lacroix à nous dire où sont les 115 millions afin de pouvoir rembourser tous les honnêtes investisseurs qui ont été floués par ce fraudeur. Sans cela jamais ceux-ci ne pourront dire que justice a été rendue.

André Vézina

Le 18 décembre 2007

LIBRE OPINION

Du ménage dans nos sociétés de transport

SIMON DENAULT

Avocat et usager de la STM

À Québec comme à Montréal, on nous annonce une série de plans ambitieux de développement du transport collectif pour lutter contre les gaz à effet de serre et faire face au défi des changements climatiques. Le maire de Montréal, Gérard Tremblay, place la barre très haut: accroître l'achalandage de 8 % d'ici cinq ans et de 26 % d'ici 2021.

Son plan de transport a de quoi faire rêver: un tramway, de nouvelles stations de métro, un train pour l'aéroport, etc. C'est toute une commande pour la Société de transport de Montréal (STM). La STM vient peut-être d'annoncer quelques dizaines de millions de dollars supplémentaires pour maintenir les actifs et améliorer légèrement l'offre de service, mais ce n'est que du rattrapage! Si le passé est garant de l'avenir, rien ne nous laisse présager que ce monopole public de transport collectif saura relever le défi de la croissance, de la performance et de l'efficacité.

Il est sans doute temps de remettre en question le modèle de gouvernance de ces sociétés gérées au sommet par des élus municipaux. Afin d'assurer une gouvernance à la hauteur de nos ambitions, retirons les élus municipaux des conseils d'administration et nommons des administrateurs indépendants qui seront capables de tirer vers le haut ces sociétés par municipales. S'il est sérieux dans ses objectifs, le gouvernement québécois doit amender la Loi sur les sociétés de transport, réformer la gouvernance de ces sociétés et leur donner les moyens d'innover et d'être efficaces. À défaut de quoi, ces conseils d'administration continueront de servir les intérêts particuliers des élus municipaux et de donner prise à des pratiques de mauvaise gouvernance.

Devant le bilan des dernières années de la STM, on est en droit de se demander si cette société est capable de planifier, d'atteindre et de gérer la croissance,

40 ans après l'ouverture du métro de Montréal, on a l'impression que les transports en commun ont peu évolué à Montréal: la même vieille flotte de wagons, toujours pas de mécanisation et aucun distributeur automatique de billets!

Hausse des tarifs

Mais oui, quelque chose a changé: les tarifs, qui ne cessent d'augmenter! Depuis 1994, ceux-ci ont augmenté de 51 % tandis que l'offre de service d'autobus a diminué de 13 % et celle des métros de 9 % (source: Option Transport Durable, 2007). C'est à Montréal, après Toronto, que les titres de transport collectif sont, proportionnellement au revenu moyen disponible, les plus chers au Canada (source: Fondation Appleton). Résultat: la part de marché des transports en commun diminue dans la région de Montréal. En 1987, 29 % des déplacements urbains se faisaient par transport collectif; en 2003, année de la dernière enquête Origine-Destination, leur part avait baissé à 22 %. Incapable d'attirer une clientèle pour rentrer dans ses frais, la STM dépose depuis 2002 des budgets déficitaires et cumule une dette de 466 millions de dollars.

Vrai, nos sociétés de transport souffrent de sous-financement, mais cela ne peut pas tout excuser. La direction de la STM n'a fait preuve d'aucune innovation de gestion ni d'aucun souci réel pour le service à la clientèle et souffre d'une absence de vision totale dans la mise en marché de ses produits (à quand les guichets automatiques et les formules souples d'abonnement?). Elle a été incapable de contrôler ses coûts d'exploitation. C'est d'autant plus déplorable qu'elle n'a jamais réussi à instaurer une culture organisationnelle axée sur la satisfaction du client. Bref, la performance de la STM n'a pas été à la hauteur. Pourquoi en serait-il autrement maintenant? Le conseil d'administration doit répondre des piètres performances de cette organisation puisqu'il est responsable de l'adop-

tion du plan stratégique, de son suivi et de sa réussite. C'est ici qu'on touche au problème criant de gestion de nos sociétés de transport: la faiblesse de leur conseil d'administration.

Réforme des conseils

C'est en vertu du carcan de la Loi sur les sociétés de transport que le conseil d'agglomération de Montréal désigne les administrateurs parmi les élus municipaux et nomme un représentant des usagers et un représentant du transport adapté. Le conseil d'administration de la STM est composé de neuf membres: six élus municipaux d'Union Montréal (le parti de Gérard Tremblay), la mairesse de Westmount, une représentante des usagers (qui est en fait la présidente d'Union Montréal) et une représentante des usagers du transport adapté. Ce conseil d'administration, dirigé par sept membres sur neuf associés à Union Montréal, répond de sa gestion aux élus du conseil d'agglomération contrôlé par Union Montréal. Ça n'a aucun sens! Pourtant, au palier municipal, ça semble faire l'affaire!

C'est un peu comme si le gouvernement libéral du Québec nommait des députés libéraux pour former le conseil d'administration d'Hydro-Québec. À Québec, les dirigeants d'une société d'État répondent de leur gestion devant un conseil d'administration formé majoritairement d'administrateurs indépendants qui, eux, rendent des comptes au ministre, lequel est ultimement redevable devant l'Assemblée nationale. L'intégrité et la performance d'une entreprise passent par une bonne gouvernance.

Le gouvernement du Québec l'a compris. En 2006, il a procédé à une réforme de la gouvernance d'une vingtaine de sociétés d'État et d'organismes gouvernementaux. Du conseil d'administration d'Hydro-Québec au Conseil des arts et des lettres du Québec en passant par la Société des traversiers du Québec, tous seront composés majoritairement de membres indépendants choisis en fonction de leur compétence

et de leur expertise. Ce qui est bon pour la société des traversiers du Québec devrait l'être pour la STM! Il est temps d'injecter de la compétence et de l'indépendance au sommet des sociétés de transport public.

Retour de l'intégrité

C'est aussi le moment de ramener de l'intégrité. Profitant de leur main basse sur les conseils d'administration des sociétés de transport, les élus au pouvoir ont récompensé leurs amis. En vertu de la loi, le conseil d'agglomération doit nommer un représentant des usagers et un représentant du transport adapté. Au grand mépris des usagers, qui contribuent pour 47 % des recettes de la STM, le siège réservé est occupé par la présidente du parti de Gérard Tremblay et ex-candidate défaite aux dernières élections.

Mais cette situation ne semble pas unique à la grande ville de Montréal. En 2005, dans un élan de générosité, le Parti municipal de Longueuil avait nommé comme représentant aux usagers du Réseau de transport de Longueuil son propre président et organisateur politique. Devinez à qui il succédait? Au président sortant du même parti politique au pouvoir. Comme nous le confirmerait le secrétariat des deux sociétés de transport visées, aucun processus visant à recommander au conseil d'agglomération une série de candidatures basées sur un profil d'usager n'existait. Sans indépendance, sans légitimité, ces deux personnes représentent les usagers. [...]

Afin d'assurer un développement optimal des transports en commun, il est impératif que le gouvernement du Québec revise la gouvernance des sociétés publiques de transport afin d'assurer la présence majoritaire d'administrateurs indépendants et qualifiés, la représentation non partisane et légitime des usagers et une juste rémunération des administrateurs. Ces mesures favoriseront une meilleure performance de nos entreprises de transport et sauront contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable.

IDÉES

La stratégie de la répression ne sauvera pas les enfants

RENÉ BINET

Avocat spécialisé en droit des jeunes et ancien président de l'Association des avocats en droit de la jeunesse

Il est désolant de rappeler, année après année, qu'en 1989, sous le gouvernement de Brian Mulroney, la Chambre des communes avait adopté une résolution unanime visant à faire disparaître la pauvreté des enfants. Depuis lors, les gouvernements se sont succédé mais le problème demeure entier.

Malgré un contexte économique favorable qui a généré des milliards de dollars en surplus budgétaires, sans compter le gaspillage (le scandale des commandites), des milliers d'enfants attendent que les adultes leur donnent leur part de la richesse collective. On se demande s'il y a trop d'enfants pour avoir ainsi recours à des guignolées. Sommes-nous réduits à mendier?

Par ailleurs, l'UNICEF s'interroge sur la capacité du Canada d'assurer la sécurité et le développement des enfants (droits sociaux, économiques et culturels). Cet organisme suggère la nomination d'un ombudsman pour veiller sur nos enfants. Pourquoi? Tout porte à croire que ce problème est trop complexe pour le gouvernement canadien.

Un jour viendra où nous devrons nous résoudre à demander, au nom des enfants en difficulté, l'aide de l'ONU. Nous avons pourtant des lois, des traités internationaux, des juristes, une Commission des droits de la personne et de la jeunesse, un Conseil permanent de la jeunesse et une multitude d'organismes rémunérés pour défendre les enfants en difficulté. Comment expliquer ce laxisme? Par l'évident manque de leadership.

Dans le paysage de l'enfance, il y a trop de discours, peu d'action, un manque de volonté politique et juridique et une incompétence flagrante. Ces promesses non tenues correspondent à des incivilités politiques à l'encontre des enfants, à des graffitis sur les murs de l'enfance en difficulté. Et pendant ce temps, Ottawa définit sa priorité à propos des jeunes: la répression.

Tyrannie de l'ignorance

À peine cinq ans après l'adoption de la controversee Loi sur le système pénal pour adolescents, Ottawa revient à la charge. Deux visions s'opposent: celle de la nation québécoise et celle du Canada, plus répressive. Selon cette dernière optique, Ottawa veut imposer à un adolescent le fardeau de prouver que sa détention n'est pas nécessaire avant la tenue de son procès, et ce, malgré la présomption d'innocence. On veut créer un régime distinct et plus répressif que celui des adultes afin d'accroître la détention des mineurs. Sans contredit, Ottawa démontre une fois de plus un acharnement et une obsession de la sécurité à l'endroit des jeunes.

Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler quelques éléments: le taux d'incarcération des jeunes est plus élevé au Canada que dans les autres pays occidentaux, y compris les États-Unis; le taux d'incarcération des jeunes Canadiens est plus élevé que chez les adultes; les adolescents reçoivent une peine plus longue que les adultes condamnés pour la même infraction; près de 80 % des peines de détention sont infligées pour des infractions sans violence; le taux de criminalité juvénile n'est pas en hausse. Le public doit savoir que des jeunes sont régulièrement détenus en attendant leur procès.

Tyrannie de la peur

Le sociologue Loïc Wacquant affirme que l'obsession de la sécurité et le discours qui l'accompagne découlent d'une stratégie politique et médiatique. La peur se vend bien et les jeunes ne votent pas.

Cette panique psychologique fabriquée autour des violences urbaines et de la délinquance des jeunes qui menacerait nos sociétés imposerait un repli sécuritaire et proposerait une fausse solution, à savoir une réponse pénale plus sévère. La mise en scène orchestrée autour de la sécurité vise à permettre aux politiciens de réaffirmer la capacité d'action du gouvernement au moment où celui-ci prêche unanimement son impuissance en matière économique et sociale.

Alors que la criminalité juvénile diminue et que la pauvreté des jeunes augmente (788 000 enfants pauvres), que le suicide et la détresse psychologique détruisent des milliers de jeunes, que le décrochage scolaire et le manque de ressources pour les jeunes en difficulté sont criants, Ottawa joue la carte de la répression. Au même moment, Montréal et son corps policier attendent le financement nécessaire pour contrer de manière efficace le phénomène des gangs de rue.

Tyrannie de la communication

Afin de faire progresser le débat portant sur la criminalité juvénile, il faut éviter de confondre quelques dossiers qui, trop souvent, s'entrecroisent: loi et lutte contre la criminalité, droit des victimes et droit des accusés, sentence et vengeance, justice et ressentiment, dissuasion et prévention, ordonnance judiciaire et libération conditionnelle, paix sociale et répression, criminalité juvénile et gangs de rue.

Le phénomène des gangs de rue est un problème social beaucoup plus complexe que certains politiciens semblent le penser. La criminalité n'est qu'une partie de ce problème.

De ce fait, on ne peut pas faire porter sur une génération de jeunes le poids de la criminalité reliée au phénomène des gangs de rue. Intervenir en matière de criminalité juvénile exige beaucoup de souplesse et, pour la contenir, il faut retenir plusieurs éléments, dont la prévention, l'éducation et l'instauration de liens sociaux significatifs.

Dans cette optique, la Cour suprême précise dans l'arrêt M. (J.) que «chaque décision devrait tenter de reconnaître et d'équilibrer les intérêts de la société et ceux des jeunes contrevenants. [...] La peine imposée à un jeune contrevenant doit tendre à avoir un effet bénéfique et



Une scène tirée du documentaire *Les Voleurs d'enfance*, de Paul Arcand. L'UNICEF s'interroge sur la capacité du Canada d'assurer la sécurité et le développement des enfants, notamment en matière de droits sociaux, économiques et culturels.

important à la fois pour le contrevenant et pour la collectivité. [...] Il faut se garder d'attacher à la dissuasion, en insistant indûment sur cet aspect, la même importance, dans l'élaboration d'une décision, pour un contrevenant adolescent que pour un adulte. Un jeune contrevenant ne devrait pas être tenu d'assumer la responsabilité pour tous les jeunes contrevenants de sa génération».

Cette cour conclut ensuite, dans l'affaire R. c. C.D. (2005), que la Loi sur le système pénal pour adolescents a été en partie conçue pour réduire le recours trop fréquent au placement sous garde (détention) dans le cas des adolescents.

Finalement, il faut savoir que la détention d'un accusé est régie par le Code criminel et la Loi sur le système pénal pour adolescents. Ainsi, un juge a déjà tous les pouvoirs pour ordonner la détention d'un mineur afin d'assurer la sécurité du public. À cet effet, il tiendra compte de la protection du public, du risque de récidive, du bien-fondé et de la gravité de l'infraction ainsi que des circonstances de chaque cas et prendra alors une décision pour ne pas miner la confiance du public en ce qui concerne l'administration de la justice.

Manipulation électoraliste

Il est évident que ce projet de loi conservateur repose sur une perception hystérique de la criminalité juvénile et exploite à des fins électoralistes la fragilité d'un certain groupe de citoyens angoissés. D'une part, cette perception de la criminalité juvénile est émotive et contreditée par les faits. D'autre part, il y aura toujours des gens qui exigeront plus de lois, plus de répression, plus de prison et même la peine de mort. Enfin, le repli sécuritaire, l'hystérie collective, l'ignorance et l'insécurité sont de bien mauvais guides.

La culture et l'éducation aident parfois à diluer la bêtise humaine; pour l'anxiété et la phobie sociale, il y a des médicaments et des thérapies. Bref, il me semble plus sage de regarder calmement les faits et l'état du droit actuel et d'opter pour la raison. La démocratie ne doit-elle pas combattre l'anarchie et le totalitarisme?

Sans en faire une excuse, il est pertinent de souligner qu'il existe une relation entre la criminalité juvénile et l'exclusion sociale. Certains jeunes vivent dans de véritables ghettos d'où émergent les gangs de rue. Il est facile de faire une cartographie de la criminalité.

Qu'ils s'agisse de maltraitance familiale ou institutionnelle, je peux témoigner que la majorité de ces jeunes proviennent de quartiers défavorisés. Plusieurs sont victimes de pauvreté, d'exclusion, de racisme. Les droits des enfants sont bafoués surtout en milieu défavorisé. Le D^r Gilles Julien, le père de la pédiatrie sociale, peut en témoigner.

Souvent, les incivilités sont un indicateur de la faiblesse du lien social. Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, sommité en matière de résilience des jeunes, affirme à propos de l'agir délinquant que les premiers pas de l'estime de soi se font sous le regard de l'autre; quand une société est folle, l'enfant ne développe une estime de soi qu'en réussissant de beaux coups et en rigolant des agressions qu'il inflige aux adultes empoités. C'est sa manière de s'adapter à une société folle, mais ce n'est pas un facteur de résilience, car ça ne lui permet ni de

comprendre ni d'agir: il n'en retire aucun sens, plutôt une misérable victoire ressentie dans l'immédiat.

Tyrannie de la gestion

M. Harper, rangez vos bâtons et vos cages, revoyez votre projet de loi et investissez plutôt dans les liens sociaux et les ressources humanitaires destinées aux enfants. Faites confiance aux juges et appuyez les familles, les écoles, les techniciens en sports et loisirs, les travailleurs sociaux, les travailleurs de rue et les policiers. Vous verrez que c'est en tissant des liens sociaux significatifs et affectifs avec les jeunes que notre société sera plus viable.

Le vrai défi consiste à revoir de fond en comble la structure techno-bureaucratique qui entrave sérieusement l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux jeunes. D'abord, nos politiciens font de beaux discours et des lois au sujet des enfants. Puis, ils délèguent leurs responsabilités à des bureaucrates. Ces derniers, en vertu d'une «logique de gestion», sont réduits à faire, dans l'ombre, la sale besogne, une «job de bras», sur le dos des enfants. Le tout se transforme en compressions de services, en d'interminables listes d'attente et en pénurie de ressources.

L'enfance en difficulté ne peut pas attendre. Il a été démontré dans le rapport du juge Michel Jasmin que les adultes doivent prendre les bonnes décisions au bon moment. Mais la preuve démontre hors de tout doute que notre société est malade de sa gestion.

Redonner un sens à une vie

En attendant une justice équitable digne du philosophe libéral John Rawls (la justice comme équité), les enfants sont victimes d'une stratégie politique machiavélique, d'une stratégie médiatique en mal de sensationnalisme et, surtout, de la servitude volontaire des adultes tolérant bêtement la misère de milliers de jeunes.

Pour combattre la criminalité juvénile et les injustices faites aux enfants, il s'agit de bien définir nos valeurs, de ne rien céder des grands principes éthiques, de sanctionner intelligemment les écarts de conduite de nos jeunes, d'éduquer et d'acheminer l'aide humanitaire nécessaire pour assurer la sécurité et le développement de chaque enfant.

J'observe l'univers de l'enfance en difficulté depuis près de 20 ans. Simone Weil a écrit que «la découverte d'une existence autre que la nôtre produit un saisissement dont il est malaisé de se remettre». Après toutes ces années, pour de nombreux parents, enfants et intervenants, les corridors du Tribunal de la jeunesse se sont insidieusement transformés en ruelles désenchantées. Un voyage au bout de la naïveté.

Heureusement, il y a un peu d'espoir. Celui-ci réside dans le fait de prendre le temps d'aider un enfant à la fois, de le mettre à l'abri des adultes trop pressés, désabusés, endoctrinés, et, surtout, de le protéger contre les valets et les matamores du système bureaucratique.

Le droit des jeunes est ce qu'il est parce que nous sommes ce que nous sommes. La justice servie aux enfants témoigne de l'envergure, de l'éthique et de la détermination des adultes. Nous avons un devoir moral, une responsabilité politique et un mandat juridique de faire respecter et appliquer cette justice. Il faut construire l'opinion publique au lieu de s'en servir, l'élever au lieu de la manipuler et nous donner les moyens de sauver le monde, un enfant à la fois.



Lise Payette

Zone de turbulences en vue

Je ne sais pas si c'est parce que le Québec a aimé l'exercice de défoulement que leur a proposé la commission Bouchard-Taylor, mais les soupers de famille, depuis le début du temps des Fêtes, sont devenus dans tous les milieux le lieu choisi d'analyses intéressantes de l'état général du Québec. Tout y passe. Le Québec est malade, ausculté, et les médecins ne manquent pas à son chevet.

Ce que j'ai déjà entendu à quelques reprises, c'est que le Québec est en train de devenir aussi ennuyant que le reste du Canada. Il aurait peur de son ombre, il serait frileux, et on peut penser que sa léthargie, comme moteur de développement, ne nous mènera pas très loin. Et ressembler au reste du Canada n'est pas une perspective réjouissante, avouons-le.

Le Québec est pauvre, affirme-t-on. Il est impossible d'affirmer le contraire, car un tour d'horizon rapide nous rappelle que les routes sont dans un état lamentable, que les viaducs ont la fâcheuse tendance à l'autodestruction, qu'il est impossible de traverser un pont sans un serrement au cœur, que les hôpitaux sont désuets depuis longtemps et que le fameux CHUM est toujours à l'état de projet.

Les universités crient famine et les écoles sont vétustes. Les villes sont sales et laides et les régions sont en train d'étouffer. La ville de Québec aura un net avantage sur Montréal en 2008 à cause de son 400^e anniversaire. Elle espère recevoir une bonne récolte de cadeaux et peut-être même des largesses gouvernementales qui lui permettront de se refaire une beauté.

Les taxes se situent à un sommet jamais atteint mais les gouvernements sont des gouffres sans fond. Et comme nous en avons encore au moins trois à faire vivre (fédéral, provincial et municipal) avec une bureaucratie gonflée à l'hélium, il n'y aura jamais assez d'argent, quoi qu'on fasse. Le gouvernement du Québec dirige à la petite semaine, veillant surtout à ne pas faire trop de mécontents parce que l'objectif, évidemment, c'est la réélection quand les Québécois manifesteront enfin le désir de bouger. L'allergie aux élections dont souffrent les citoyens n'est pas rassurante pour la démocratie.

Où s'en va le Québec?

Nulle part. Le Québec, si j'en crois ce que j'ai entendu, serait devenu une sorte d'entonnoir. Pour qu'une idée arrive jusqu'à sa réalisation, il faut qu'elle ait été sâssée, mâchouillée et réduite à rien avant de franchir le bout de l'entonnoir. Certaines ne méritent pas mieux, par exemple le rêve de plusieurs de faire de Montréal un Las Vegas du Nord. Le jeu et la prostitution comme perspective d'avenir, ce n'est pas la meilleure idée du siècle. Et à part un festival Juste pour rire mur à mur tel que mis en avant par ses promoteurs, il faut bien constater que les idées vraiment nouvelles et porteuses d'un véritable développement culturel ne poussent pas à tous les coins de rue.

Le Québec est dans une sorte de ressac. Il reste à espérer que 2008 lui permettra d'en sortir. Ce que nous vivons ressemble terriblement à une dépression. Déçus par nos politiciens, écrasés sous le poids des charges publiques, figés devant un avenir que nous percevons, à tort ou à raison, comme affreusement bouché, victimes de promesses jamais tenues et de rêves avortés, nous aurons mis bien du temps à nous refaire des forces.

L'état de la situation n'est pas reluisant, car en plus d'un manque d'idées novatrices, le Québec manque cruellement de leadership, à tous les paliers de gouvernement. Cette affirmation fait l'unanimité.

Ce manque de leadership le rend très vulnérable à un moment de son histoire où il aurait besoin de tous ses moyens. La faiblesse de ses leaders laisse la porte ouverte à des interventions abusives du niveau fédéral qui pourraient être interprétées comme la poursuite du plan d'assimilation de lord Durham. Le poids du Québec ne cesse de diminuer au sein du Canada. Le nombre de ses représentants va aussi chuter de façon inévitable.

Puis, comme dans toutes les réunions de famille, nous avons décerné nos prix aux plus extraordinaires «p'tits comiques» de l'année 2007, parmi lesquels Brian Mulroney, Vincent Lacroix, Imam Jaziri, Saku Koivu et même Marcel Tremblay, le frère du bon maire Tremblay, humoriste à ses heures, qui s'est acquitté tant bien que mal de nous faire accepter la neige sans le déneigement. Une idée originale.

Je vais continuer ma cueillette au jour de l'An. Bonne année à tous. Il y a du pain sur la planche.



Parmi les «p'tits comiques» de l'année: Vincent Lacroix...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture)), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Triffaut (éditorialiste), à l'information politique : Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclier (Québec), Monique Bherer (Québec), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Dave Cameron (secrétaire à la rédaction), Emile Parent Bouchard, Edouard Plamondon-Emond (commis à la rédaction), LA DOCUMENTATION : Gilles Paré, Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjoins administratifs), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CENTRALE

SUITE DE LA PAGE 1

Le projet de FutureGen, qui sera situé à Mattoon, en Illinois, produira 275 MW d'électricité dans ce qui devrait être la centrale thermique de taille industrielle la plus propre au monde, même si elle sera alimentée au charbon. On y produira en effet de l'électricité avec de nouvelles technologies dites de «charbon propre», c'est-à-dire en y brûlant de l'hydrogène extrait du charbon. Le procédé de gazéification qu'on veut tester dans cet équipement grandeur nature devrait permettre une combustion à peu près sans émissions de GES.

Plusieurs écologistes ont par contre émis des doutes sur l'efficacité du procédé en soutenant que la gazéification du charbon allait elle-même générer d'importantes émissions de GES, de sorte que le produit fini ne sera vraiment propre qu'en apparence. On reproche d'ailleurs la même chose à la plupart des filières basées sur l'hydrogène, un combustible qui n'existe pas à l'état naturel et qu'il faut produire à partir d'énergies souvent polluantes, nucléaires ou renouvelables.

Mais les promoteurs de FutureGen répliquent à ces critiques que l'extraction du carbone présent dans le charbon, ainsi que les nombreux composés azotés, l'acide sulfurique et même le mercure, font appel à des technologies éprouvées qu'utilise depuis longtemps l'industrie des engrais.

Ils soutiennent que le combustible propre qui résultera de ce procédé pourrait aussi être utilisé pratiquement sans émissions non seulement dans les centrales thermiques, mais aussi dans les piles à combustible que l'industrie automobile prévoit généraliser pour produire l'électricité à bord des futures voitures électriques.

Tester le stockage

Le site de Mattoon a aussi été choisi pour ses caractéristiques géologiques. Le projet FutureGen prévoit en effet non seulement piéger le carbone présent dans le charbon, mais aussi une méthode d'enfouissement sur place pour tester les techniques de stockage. Pour les nombreux partenaires du projet, ces tests jetteront, s'ils sont concluants, les bases d'un futur réseau de pipelines dans lesquels les centrales thermiques étasuniennes et les grands émetteurs industriels comme les cimenteries et les raffineries achemineront le carbone de leurs installations vers d'anciens puits de pétrole, d'anciennes mines ou, nouvelle hypothèse, sous des nappes souterraines d'eau salée dont personne ne fait usage et qui seraient particulièrement étanches.

A Weyburn, en Saskatchewan, on a même redonné vie à une ancienne nappe de pétrole qu'on a pu remettre en production en y injectant du carbone en lieu et place d'eau chaude, un procédé énergivore et dévastateur pour les cours d'eau en raison des énormes quantités exigées.

Néanmoins, plusieurs questions majeures demeurent en suspens, auxquelles ce projet de piégeage et de stockage devrait fournir des réponses. Par exemple, on ignore quelles quantités de sous-produits seront générées ainsi que leur toxicité. On ne sait pas non plus quel sera l'impact du stockage sous terre et en particulier sur les nappes d'eau souterraines, que le carbone concentré pourrait acidifier, ou les impacts sur les eaux de surface qui seront mises aussi à contribution pour le refroidissement des équipements.

Impacts bénéfiques

En 2005, quand le GIEC a recommandé de faire de la séquestration du carbone une piste de recherche prioritaire, on évaluait le coût global autour de 5 \$US le kilowatt-heure. Le procédé, disait-on, pourrait devenir rentable lorsque la tonne de carbone atteindrait 30 \$ sur le marché, ce qui est déjà le cas.

À l'époque, on n'envisageait pas vraiment l'idée que les grands émetteurs puissent tirer profit du marché international de crédits d'émissions, un avantage pourtant stratégique mais négligeable aux États-Unis, qui ne faisaient pas partie du train de Kyoto. Mais depuis lors, plus d'une quinzaine d'États de ce pays ont annoncé leur intention de plafonner leurs émissions et de s'engager dans un marché continental de crédits d'émissions, ce qui change sensiblement le portrait.

En effet, les techniques expérimentées jusqu'ici permettent d'envisager une récupération de 85 à 90 % du carbone présentement émis par les centrales thermiques et les équipements industriels lourds, ce qui pourrait leur rapporter un excédent de crédits. Même s'il faut de bonnes quantités d'énergie pour séquestrer et stocker le carbone, le gain net, selon le GIEC, est tel que l'humanité pourrait réaliser entre 20 et 40 % de toutes les réductions d'émissions nécessaires d'ici 2050 pour reprendre le contrôle du climat.

Mais d'ici là, d'autres joueurs se pointent avec des techniques moins performantes, mais immédiatement utilisables par les quelque 5000 centrales thermiques de la planète.

Par exemple, la société EverGreen Energy, de Denver, au Colorado, a mis au point un procédé de nettoyage du charbon sous pression qui permet de produire un combustible plus propre, appelé K-Fuel. Ce combustible permettrait, selon ses promoteurs, de récupérer 70 % du mercure contenu dans le charbon, y compris le charbon le moins propre du centre des États-Unis, ainsi que de 10 à 20 % des oxydes d'azote et de 8 à 12 % des émissions de CO₂ avec possibilité d'optimisation jusqu'à 20 %. Il en résulterait en quelques années une réduction majeure des émissions liées à la production de la moitié de l'électricité consommée aux États-Unis.

Le Devoir

Rectificatif

La légende parue hier en page A 8 de notre première édition indiquait par erreur que le contrebassiste Niels-Henning Orsted Pedersen (dont le nom était d'ailleurs mal orthographié) était décédé en 2006 alors qu'il est disparu en 2005. Nos excuses.

SUITE DE LA PAGE 1

Au moins une dizaine de personnes ont péri dans les émeutes.

Le ressentiment de la population contre le gouvernement semblait effectivement plus fort que jamais alors que le président Pervez Moucharraf décrétait trois jours de deuil national, qualifiant l'assassinat de Benazir Bhutto d'«immense tragédie nationale». Il a imputé cet assassinat aux «terroristes contre lesquels nous sommes en guerre». M. Moucharraf a aussi exprimé sa «détermination» à les «éliminer». «J'appelle la nation à rester pacifique et à faire preuve de retenue», a-t-il ajouté. Il n'a pas mentionné les élections prévues dans quelques jours.

A Rawalpindi, l'autre figure de l'opposition, l'ancien premier ministre Nawaz Sharif, renversé par le coup d'État du général Moucharraf en 1999, a incité la foule à «venger la mort» de Benazir Bhutto, «ma sœur», a-t-il dit. M. Sharif, revenu d'exil en novembre, a annoncé un peu plus tard que son parti boycotterait le scrutin du 8 janvier et a exigé «la démission immédiate de Moucharraf». «Des élections libres ne sont pas possibles en présence de Moucharraf. Il est à l'origine de tous les problèmes», a-t-il ajouté.

De l'avis de plusieurs spécialistes, le président Moucharraf, qui a renoncé il y a 15 jours à ses fonctions militaires, pourrait bien proclamer de nouveau l'état d'urgence et annuler — ou à tout le moins reporter — le scrutin du 8 janvier. «Il est juste de penser désormais que ces élections ne peuvent pas se dérouler comme prévu», résume Farzana Shaikh, spécialiste du Pakistan à Chatham House, un institut londonien d'analyses.

«Le processus électoral a été stoppé net. Je pense que la possibilité est tout à fait réelle maintenant que Moucharraf décide que la situation échappe à tout contrôle et qu'il doit de nouveau imposer l'état d'urgence», a-t-elle ajouté. Le Pakistan, principal allié régional des États-Unis dans leur lutte contre al-Qaïda et les talibans en Afghanistan voisin, entre selon elle «dans l'inconnu». Et cet inconnu pourrait déstabiliser la région tout entière. «Ce n'est pas la première crise à laquelle le Pakistan soit confronté depuis sa création, en 1947, mais je serais encline à penser que nous assistons à la plus grave convergence de crises.»

Multiples pistes

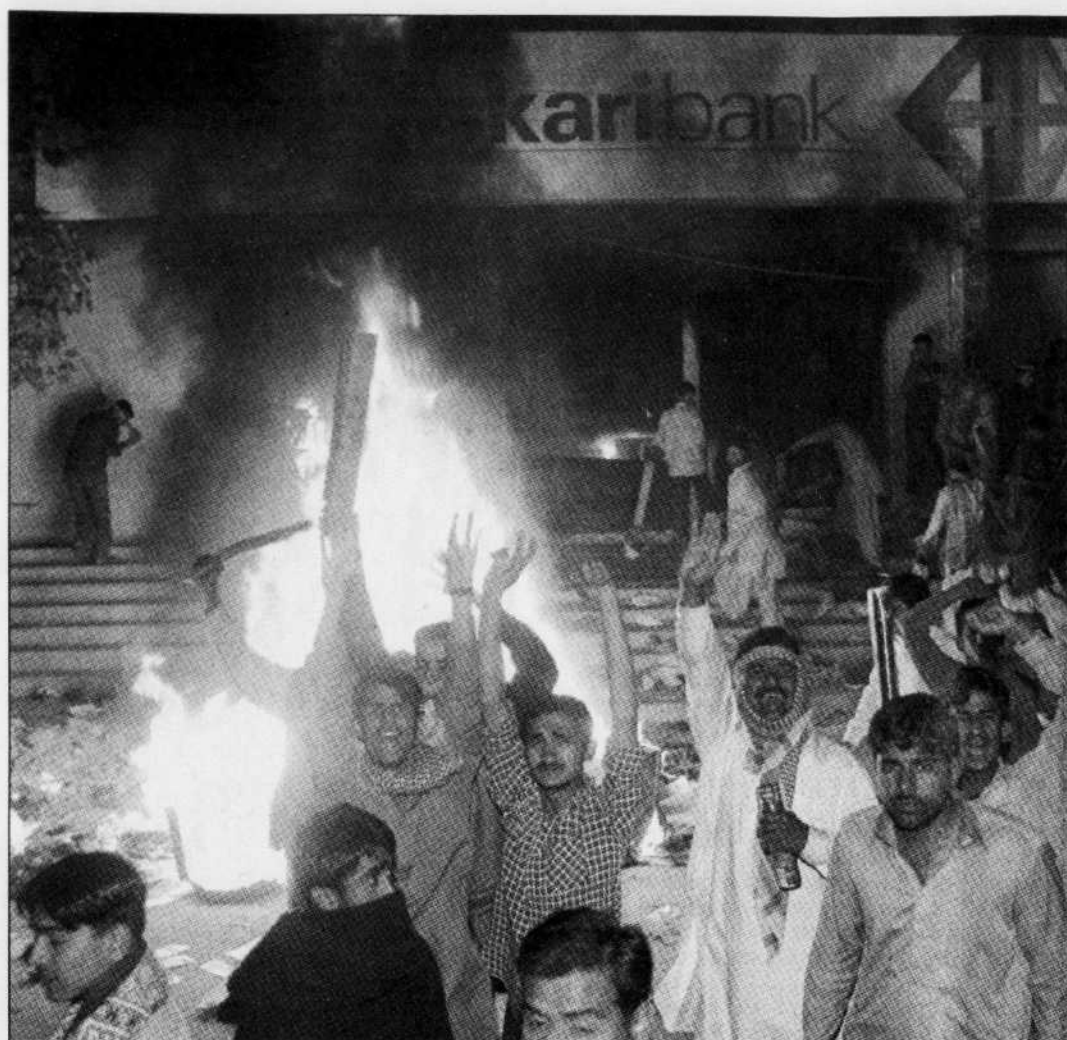
Au moment de mettre sous presse, nul n'avait revendiqué l'assassinat de Benazir Bhutto, première femme à avoir dirigé un pays musulman. Les soupçons se portent surtout sur des extrémistes islamistes (l'ex-premier ministre disait avoir échappé à des tentatives d'assassinat planifiées par al-Qaïda). Il faut dire que les islamistes sont très présents au Pakistan. Une vague d'attentats qui leur sont attribués a déjà ensanglanté le pays cette année, après l'assaut de l'armée sur un bastion fondamentaliste dans la capitale, Islamabad, en juillet dernier, la «Mosquée rouge». Au total, les bombes et les kamikazes ont provoqué la mort de près de 800 personnes.

Ironie du sort, dans le discours qu'elle venait de prononcer quelques minutes avant de mourir, Mme Bhutto avait évoqué les menaces des islamistes: «J'ai mis ma vie en danger, je suis rentrée parce que je sentais que ce pays était en danger. Les gens sont inquiets, mais nous sortirons ce pays de la crise». Avant son retour au pays, elle avait même déclaré qu'elle autoriserait les Américains à frapper les sanctuaires d'al-Qaïda en territoire pakistanais et qu'elle leur donnerait accès au D' Khan, le père de la bombe atomique pakistanaise.

D'autres pistes sont avancées par les analystes, dont certaines pointent le parti de Moucharraf. «Il sera très difficile d'établir la vérité», prédit toutefois M. J. Gohel, directeur de la Fondation Asie-Pacifique, basée à Londres. «Autant que les talibans et des éléments qaidistes, il y a de nombreux autres suspects: il y a des éléments au sein de l'armée et des services de renseignement qui n'ont jamais eu de bonnes relations avec Bhutto [...]». Comme chacun sait, elle avait de nombreux ennemis au Pakistan.

L'équipe de campagne de Mme Bhutto s'était plainte à plusieurs reprises de l'insuffisance du dispositif

BHUTTO



NADEEM SOOMRO REUTERS

Violentes protestations à Larkana, dans la région de Karachi, à la suite de l'assassinat de Benazir Bhutto, hier. Des émeutes ont éclaté un peu partout au Pakistan.

de sécurité mis en place par les autorités autour de leur chef de file, qui avait échappé de justesse à un attentat le jour même de son retour d'exil, en octobre dernier. L'attaque avait fait 139 morts, surtout des partisans du PPP, le parti le plus populaire du pays.

Farzana Shaikh, de Chatham House, a pour sa part souligné que Benazir Bhutto a été assassinée à Rawalpindi, très loin de la province de la Frontière du Nord-Ouest, où opèrent habituellement les islamistes armés. «Cela va faire craindre qu'il y ait eu à un niveau élevé une forme de négligence qui a permis cette attaque. Et ces types d'événements vont soulever de très sérieuses interrogations sur une forme de connivence au sein des autorités», croit-elle.

Surtout, selon M. J. Gohel, de la Fondation Asie-Pacifique, «les implications sont énormes» et dépassent les frontières du Pakistan. «Si les élections n'ont pas lieu, nous nous dirigeons vers un vide du pouvoir et les islamistes radicaux pourraient vraiment commencer à occuper ce vide et opérer depuis cette base. Le Pakistan est un pays qui abrite déjà al-Qaïda et les talibans, c'est également une puissance dotée d'armes nucléaires et de missiles à longue portée...»

Les auteurs du meurtre souhaitent justement déstabiliser le pays, selon les partisans de Mme Bhutto. «C'est l'œuvre de ceux qui veulent désintégrer le Pakistan parce qu'elle était un symbole d'unité. Ils ont achevé la famille Bhutto. Ce sont des ennemis du Pakistan», a déclaré à Reuters Farzana Raja, un responsable de la formation de Bhutto.

Condamnation internationale

La condamnation de ce meurtre a été unanime à travers le monde. Fait à noter, Benazir Bhutto, à la tête du gouvernement de 1988 à 1996, était appréciée en Occident pour ses positions libérales ainsi que sa détermination à combattre l'extrémisme islamique. Les États-Unis, dont le Pakistan est le premier allié

contre le terrorisme, poussaient Pervez Moucharraf à conclure une alliance avec elle pour les législatives.

Le président américain George W. Bush a d'ailleurs condamné un «acte lâche perpétré par des intégristes meurtriers qui cherchent à saper la démocratie pakistanaise». Il a exhorté la population à «poursuivre le processus démocratique pour lequel elle [Benazir Bhutto] a si courageusement donné sa vie».

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est déclaré «choqué et scandalisé» par ce «crime odieux» alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a «condamné [l'attentat] dans les termes les plus forts» dans une déclaration adoptée à l'unanimité. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a condamné une «attaque contre la démocratie et contre le Pakistan». Le président russe Vladimir Poutine a qualifié l'attentat d'«acte terroriste barbare» et dit souhaiter que les responsables soient «châtés». «C'est un défi, lancé par les forces du terrorisme, non seulement contre le Pakistan mais aussi contre la communauté internationale», a estimé le président russe.

Grand voisin et rival du Pakistan, l'Inde a qualifié d'«acte abominable» l'assassinat de Benazir Bhutto. Son premier ministre, Manmohan Singh, a déploré un «coup terrible porté à la démocratie» dans le pays voisin, puissance nucléaire comme elle. «Avec sa mort, le sous-continent perd un dirigeant politique de premier plan qui avait œuvré pour la démocratie et la réconciliation de son pays», a-t-il déploré.

Le premier ministre canadien Stephen Harper a lui aussi vivement condamné l'attentat. Il a également sommé le Pakistan de ne pas suspendre les élections prévues dans deux semaines malgré l'annonce d'un boycottage par le principal parti d'opposition.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse, Associated Press, Libération et Reuters

HOPPER

Peintre majeur

Pour puissantes que soient les images ainsi façonnées, Hopper est bien plus qu'un «faiseur d'images». Il est un peintre majeur. Jusqu'à sa mort, en 1967, il explore la composition, la lumière et la couleur, travaillant les cadrages, ciselant la pénombre, superposant et juxtaposant des pans colorés. Il interpelle le spectateur et la peinture elle-même en faisant du contenu du tableau le produit d'un regard dérobé, érotique et même voyeur sur une réalité aperçue depuis un trottoir ou une rame de métro.

Hopper défie les classifications hâtives. Sa peinture n'est «réaliste» que parce qu'elle part de la réalité. «La construction de ses scènes est extrêmement abstraite, codifiée et épurée», explique au Devoir le peintre Eric Fischl, grand admirateur de Hopper. En effet, Hopper va à l'essentiel. Il suspend le mouvement dans une société de vitesse. Il forme un silence visuel dans une société de bruit.

«Il prend ce qu'il y a de banal et l'élève», indique au Devoir Judith Barter, conservatrice adjointe de l'exposition et chef du département d'art américain au Art Institute de Chicago. La pharmacie du coin qui vante des laxatifs dans *Drug Store*, une bouée flottant sur une vague dans *Ground Swell* ou une chambre de passage dans *Western Motel*. En privant les scènes qu'il peint de contexte narratif, en choisissant un angle inhabituel, Hopper nous révèle ce que nous voyons d'habitude sans regarder, extirpe des émotions que nous projetons sur ses peintures et met son pinceau-scalpel au service d'une poétique de la condition humaine.

Quarante ans après sa mort, Hopper demeure pertinent dans la problématique actuelle de l'art. Il est un lien entre le passé et le présent de la peinture. Dans la ville verticale qu'est New York, il opte pour des formats horizontaux qui doivent autant à l'écran cinématographique qu'à une certaine tradi-

tion du paysage pictural. Il construit l'espace du tableau par des aplats de couleur qui évoquent une scène de théâtre. Il innove aussi en faisant du paysage urbain un sujet primordial et en peignant le vieillissement des corps, en particulier celui de sa femme Josephine, qui fut son modèle au fil de cinq décennies. «Il montre aussi que le réalisme peut se présenter de très nombreuses façons et qu'il n'est pas nécessairement un moyen démodé de regarder le monde», ajoute Frank Kelly, de la National Gallery.

Hopper annonce ainsi des peintres comme Richard Diebenkorn et, aujourd'hui, Wayne Thiebaud ou Eric Fischl. «Hopper nous révèle constamment l'abysses qui enveloppe nos vies, et il oppose le vide spirituel, l'obscurité de notre isolement à la lumière la plus merveilleuse!», s'exclame Eric Fischl. Proche des préoccupations de Hopper dans son propre travail, ce peintre ajoute que «chez Hopper, l'érotisme est surtout exprimé à travers le plaisir de sa lumière voluptueuse et de l'utilisation qu'il fait de la couleur».

Le noeud fondamental de l'œuvre de Hopper, c'est en effet le contraste entre la solitude de l'être et le plaisir de la beauté. Curieusement, génialement, Hopper ne traduit peut-être jamais mieux ce déchirement que dans *Sun In An Empty Room*, un de ses derniers tableaux, celui qui conclut l'exposition, tableau dans lequel ne figure pourtant aucun être humain. Dans *Sun In An Empty Room*, Hopper épure tellement qu'il ne conserve que les quatre éléments cruciaux de son œuvre: les murs d'une chambre, un rayon de lumière, des arbres dans l'embrasure de la fenêtre... le quatrième élément étant le spectateur. Hopper prouve ainsi que «réalisme» et «abstraction» ne sont pas antinomiques et que l'art — celui de la peinture comme les autres — dépasse les catégories fictives et les dichotomies réductrices.

Collaboratrice du Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007